

**SECRETARIAT D'ETAT
AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE,
CHARGÉ DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT**



**REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL**

Loi de finances portant budget de l'Etat pour l'année 2018

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER



RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

- LOI DE FINANCES 2018 -

OCTOBRE 2017

SOMMAIRE

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2018	7
INTRODUCTION GENERALE	14
PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	15
DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2017	22
I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	22
I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones	22
I.1.1- Les Etats-Unis d'Amérique.....	22
I.1.2- La Zone Euro.....	22
I.1.3- Le Japon	23
I.1.4- Le Royaume Uni.....	23
I.1.5- Les pays émergents et en développement.....	23
I.2- L'inflation et les taux de change	24
I.2.1- L'inflation dans le monde	24
I.2.2- Les taux de change	24
I.3- Les cours des matières premières.....	25
I.3.1- Les produits alimentaires	25
I.3.2. Les produits industriels.....	27
II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2017	28
II.1- La production agricole.....	28
II.2- La production minière et pétrolière.....	30
II.3- La production industrielle	31
II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales	33
II.5- Les activités tertiaires	33

II.7- L'évolution des prix à la consommation.....	37
II.8- Les échanges extérieurs	39
II.9- Les finances publiques	40
II.10- La situation monétaire et le secteur boursier.....	42
II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties.....	42
II.10.2- Le secteur boursier	43
II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2017	43
II.11.1- L'offre.....	44
II.11.1.1- Le secteur primaire	44
II.11.1.2- Le secteur secondaire	44
II.11.1.3- Le secteur tertiaire.....	44
II.11.2- La demande	45
II.11.3- Les prix	45
II.11.4- Les comptes extérieurs	45
II.11.5- La situation monétaire.....	46
III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2017	47
III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons	47
III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales	47
III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales.....	48
III.1.3-Les dons	48
III.2- L'exécution des dépenses totales et prêts nets	51
III.2.1- Les dépenses courantes	51
III.2.2-Les dépenses d'investissement	51
III.2.3- Les dépenses de sécurité	52
III.3- La dette publique	54

IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2017	56
TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2018	58
I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2018	58
I.1- L'environnement économique international.....	58
I.2- L'environnement national.....	59
I.2.1- Du côté de l'offre.....	59
I.2.1.1- Le secteur primaire.....	59
I.2.1.2- Le secteur secondaire	59
I.2.1.3- Le secteur tertiaire.....	59
I.2.1.4- Les droits et taxes	59
I.2.1.5- Le secteur non marchand	59
I.2.2- Du côté de la demande.....	59
I.2.3.- La balance des paiements.....	60
I.2.4.- La situation monétaire	61
II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2018	61
II.1- Les recettes totales et dons	61
II.1.1- Les recettes fiscales.....	62
II.1.2- Les recettes non fiscales.....	63
II.2- Les dons	63
II.3- Les dépenses publiques	63
II.3.1- Les dépenses courantes	63
II.3.2- Les dépenses d'investissement	63
II.4- La dette publique.....	64
III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2018	64
CONCLUSION GENERALE	67

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2015.....	7
TABLEAU 2: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2016.....	10
TABLEAU 3 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEURS D'ACTIVITES EN 2017	12
TABLEAU 4 : MOBILISATION DE CONCOURS EXTERIEURS DE 2012 A 2017	12
TABLEAU 5 : CROISSANCE EN VOLUME DU PIB	24
TABLEAU 6: VARIATION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET GRANDES ZONES (EN %).	24
TABLEAU 7: COURS DES MATIERES PREMIERES A FIN JUIN 2016	25
TABLEAU 8: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION	44
TABLEAU 9: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'EXTRACTION MINIERE	44
TABLEAU 10: EVOLUTION SECTORIELLE	455
TABLEAU 11: SITUATION MONETAIRE INTEGREE.....	467
TABLEAU 12: RECETTES FISCALES 2014 A 2017 PAR REGIES FINANCIERES (OPTIQUE TOFE).....	49
TABLEAU 13: RECETTES TOTALES ET DONNS 2014 A 2017	50
TABLEAU 14: DEPENSES TOTALES DE L'ETAT 2014-2017	53
TABLEAU 15: SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2016	55
TABLEAU 16: SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLE 2014-2016.....	55
TABLEAU 17: COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2015 A 2017.....	59
TABLEAU 18 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2014-2017	60
TABLEAU 19 : BALANCE DES PAIEMENTS 2015-2017	61

LISTE DES GRAPHIQUES

FIGURE 1 : EVOLUTION DES COURS DU CAFE EN F CFA/KG.....	26
FIGURE 2 : EVOLUTION DES COURS DU CACAO EN F CFA/KG	26
FIGURE 3 : EVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG.....	26
FIGURE 4 : EVOLUTION DES COURS DE L’HUILE DE PALME EN FCFA/KG	27
FIGURE 5 : EVOLUTION DES COURS DU COTON EN FCFA/KG.....	27
FIGURE 6 : EVOLUTION DES COURS DU PETROLE F CFA/BARIL.....	27
FIGURE 7 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES).....	28
FIGURE 8 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES)	28
FIGURE 9 : PRODUCTION DE SUCRE (EN TONNES).....	29
FIGURE 10 : PRODUCTION DE COTON (EN TONNES)	29
FIGURE 11 : PRODUCTION D’ANACARDE (EN TONNES).....	30
FIGURE 12 : PRODUCTION DE PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES)	30
FIGURE 13 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M ³).....	31
FIGURE 14 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	31
FIGURE 15 : INDICE DE PRODUCTION DU SECTEUR MANUFACTURIER.....	32
FIGURE 16 : INDICE DE PRODUCTION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES	32
FIGURE 17 : EVOLUTION DE L’INDICE DU CHIFFRE D’AFFAIRES.....	34
FIGURE 18 : EVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL DE MARCHANDISES DANS LE TRANSPORT MARITIME	36
FIGURE 19 : EVOLUTION DU CHIFFRE D’AFFAIRES ET DES ABONNES DANS LA TELEPHONIE MOBILE.....	37
FIGURE 20 : TAUX D’INFLATION	39
FIGURE 21 : INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES A FIN JUIN 2017 (EN MILLIARDS DE FCFA).....	41
FIGURE 22 : PRINCIPAUX AGREGATS MONETAIRES (EN MILLIARDS DE FCFA)	42
FIGURE 23 : PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE BOURSIER DE L’UEMOA.....	43

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2018

L'élaboration de la Loi de Finances 2018 intervient dans un contexte régional et international marqué, par une reprise fragile de l'activité mondiale en raison (i) de mesures protectionnistes, (ii) de menaces d'une correction brutale des risques par le marché financier compte tenu de fortes incertitudes sur le plan des politiques économiques et (iii) de risques de surendettement de certains pays émergents et en développement dépendants des exportations de produits de base. Toutefois, la reprise de l'activité a été portée principalement par les pays émergents et en développement qui affichent un dynamisme plus important que celui des économies avancées.

Le Rapport Economique et Financier 2018 (REF 2018) annexé à la Loi de Finances 2018, présente dans sa première partie, un rappel des performances économiques de 2016 tant au niveau international que national, tout en insistant sur la résilience de l'économie nationale aux chocs extérieurs notamment la baisse des cours du pétrole et la hausse du dollar américain.

La deuxième partie traite des principales évolutions de l'économie mondiale et de la situation conjoncturelle nationale à mi-parcours ainsi que des estimations à fin 2017.

Enfin, la troisième partie du Rapport aborde les perspectives économiques et financières pour l'année 2018.

Rappel de la situation économique et financière en 2016

L'activité économique mondiale en 2016 a connu une décélération avec un taux de croissance de 3,2% contre 3,4% en 2015. Cette évolution résulte du maintien de l'activité économique dans les pays émergents et en développement (4,3% en 2015 et 2016) et du

ralentissement des activités dans les pays avancés (1,7% en 2016 contre 2,1% en 2015).

Dans la zone UEMOA, le taux de croissance du PIB s'est accéléré en 2016 (+6,7% contre +6,3% en 2015) grâce à la consolidation de l'activité dans le secteur secondaire et à la bonne tenue du secteur tertiaire. Cette croissance est tirée par la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Au plan national, l'économie nationale a évolué dans un cadre macroéconomique solide, un environnement socio politique apaisé, un climat des affaires propice et une gouvernance renforcée. Elle a bénéficié également du démarrage de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020, qui vise la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par l'industrialisation. Les premières actions de ce plan notamment dans le milieu agricole ont permis d'atténuer l'impact de l'irrégularité des pluies que le pays a connue au premier trimestre 2016 sur les productions.

Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2016

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	-1,1	15,2	10,4	3,6	7,1	8,3
Pondération (%)	19,0	22,9	37,6	8,8	11,7	100
Contribution à la croissance du PIB	-0,2	3,5	3,9	0,3	0,8	8,3

Source : MEF/DGE/DPPSE

En dépit des perturbations pluviométriques, l'économie ivoirienne a enregistré un taux de croissance de l'ordre de 8,3%, portée principalement du côté de l'offre par la production vivrière (+3,9%),

les performances du secteur secondaire (+15,2%), en particulier, l'énergie (+37,9%), les BTP (+22,1%), l'extraction minière (+18,1%) et les industries manufacturières hors raffinerie et agroalimentaire (+9,8%), ainsi que les services (+10,4%) dans leur ensemble, du côté de la demande par l'investissement public et privé (+15,2%) et surtout par la consommation des ménages (+9,1%).

Pour ce qui est de la demande extérieure nette, il est noté une baisse du volume des exportations de biens et services de 5,9% due principalement au repli des exportations de cacao fèves (-17,9%), cacao transformé (-7,6%), produits pétroliers (-20,8%), produits manufacturiers (-10,2%) et services non facteurs (-5,1%). Toutefois, les exportations de produits miniers sont en hausse de 17,1% en relation avec la bonne tenue de la production (+18,1%). Quant aux importations de biens et services, elles ont connu une légère augmentation de 1%, grâce aux biens de consommation finale, aux biens d'équipement et intermédiaires dont les matériaux de construction. Par ailleurs, l'accroissement des importations a été ralenti par la baisse des importations de pétrole brut (-10,1%). Concernant les importations de services, en relation avec la dynamique économique poursuivent leur tendance normale à la hausse (+2,5%).

Les finances publiques en 2016 ont été marquées par l'amélioration des recouvrements des recettes et la maîtrise des dépenses.

Les recettes totales et dons sont ainsi ressortis à 4 176,6 milliards en 2016, en hausse de 6,6% par rapport à 2015, comportant 3 884,2 milliards de recettes intérieures et 253,5 milliards de dons.

Les recettes fiscales se sont établies à 3 197,7 milliards en hausse de 242,8 milliards (+8,2%) par rapport à 2015. Il en est résulté une pression fiscale de 14,9%. Quant aux recettes non fiscales, elles ont

atteint en 2016 le niveau de 531,6 milliards, contre 679,8 milliards en 2015, soit une baisse de 148,2 milliards expliquée principalement par la contraction de la rubrique redevances de téléphonie cellulaire (-167,8 milliards).

S'agissant des dépenses publiques, bien que maîtrisées, elles ont connu une hausse de 12,2% par rapport à 2015. Cette augmentation est relative à l'accroissement des postes : personnel (+69,2 milliards ; +5,2%), fonctionnement (+69,3 milliards ; +9,0%) et investissements (+161,1 milliards ; +12,9%), atténuée par le repli des subventions et transferts (-28,9 milliards ; -7,0%). En définitive, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5 014,6 milliards en 2016 contre 4 469,8 milliards en 2015.

La progression des dépenses de personnel tient compte des avancements indiciaires, des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé, ainsi que d'un dépassement au niveau de la solde militaire.

Quant aux subventions et transferts, leur baisse est en lien avec la baisse des subventions au secteur électricité.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, le renforcement et la création de nouveaux services justifient le niveau plus important que celui de 2015.

Concernant les dépenses d'investissement, leur progression s'explique par l'augmentation des dépenses liées au Programme Présidentiel d'Urgence, au programme de relance agricole, au programme d'investissement routier financé à travers le FER, aux

projets financés dans le cadre du Contrat de Désendettement et Développement (C2D).

La prise en compte des besoins en investissement ont entraîné une dégradation du déficit budgétaire qui est passé de 2,9 % du PIB en 2015 à 3,9% du PIB en 2016. Pour couvrir ce déficit, le recours aux marchés sous régional et international a permis de mobiliser 1 688,1 milliards.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, ils ont enregistré un solde global déficitaire de 180,1 milliards en 2016 après le solde excédentaire de 248,5 milliards obtenu en 2015. Ce déficit est imputable aux soldes déficitaires des revenus primaire et secondaire ainsi que de celui des services, malgré l'excédent de la balance des biens. La balance des biens est ressortie avec une légère hausse par rapport à celle de 2015 (0,2%), en lien avec la chute concomitante, en valeur, des exportations (-5,6%) et des importations (-7,8%) de biens. Quant au solde structurellement déficitaire de la balance des services, il s'est maintenu à un niveau similaire à l'année précédente, en lien avec, d'une part, la baisse des paiements dus aux non-résidents au titre du fret, et d'autre part, la hausse des services spécialisés en matière d'études, de conseils et des services en Bâtiment et Travaux Publics.

Au niveau de la situation monétaire, la liquidité de l'économie en 2016 s'est traduite par une hausse de la masse monétaire atteignant 8 477,4 milliards (+12,1% par rapport à 2015) sous l'effet conjugué de l'augmentation des crédits intérieurs (+1 113,9 milliards ; +18,8%) et de la baisse des avoirs extérieurs nets (-180,1 milliards ; -9,1%). Par ailleurs, la position nette du Gouvernement s'est dégradée (+30,7%) pour se situer à 1 888,4 milliards au terme de l'année 2016. Cette dégradation du crédit net à l'Etat traduit l'augmentation des

engagements du Trésor vis-à-vis du système bancaire, en lien avec le financement des projets structurants de l'Etat.

Pour ce qui est des crédits à l'économie, ils ont progressé de 15,0%, pour se situer à 5 137,1 milliards en 2016.

S'agissant des différentes réformes structurelles, elles se sont poursuivies au cours de l'année 2016, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont porté sur le renforcement de l'espace budgétaire, la gestion de la dette publique, l'amélioration du climat des affaires et l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes.

Estimations des performances économiques et financières en 2017

L'économie mondiale, en 2017, devrait croître de 3,5% après 3,2% en 2016, sous le dynamisme du commerce international, de l'activité industrielle et des services, en lien avec le regain de la confiance économique.

Dans la zone UEMOA, la croissance du PIB en 2017 devrait atteindre 6,9% après 6,7% en 2016, portée essentiellement par la vigueur de la demande intérieure et, du côté de l'offre, par des hausses significatives des valeurs ajoutées dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Au niveau national, la croissance devrait ressortir à 8,1% en 2017 contre 8,3% en 2016, bénéficiant d'un environnement favorable des affaires malgré les perturbations relatives aux revendications sociales qui se sont traduites par des grèves des fonctionnaires et des mutineries de quelques éléments dans l'armée ; revendications qui ont connu rapidement un dénouement favorable.

Au vu de l'évolution de la conjoncture à fin juin 2017, la croissance en 2017 reposerait essentiellement du côté de l'offre sur le rebond du secteur primaire (+9,9% contre -1,1% en 2016) et le dynamisme des secteurs secondaire (+7,3% contre +15,2% en 2016) et tertiaire (+9,1% contre +10,4% en 2016).

En effet, le secteur primaire devrait enregistrer une croissance de 9,9% contre -1,1% en 2016 grâce au rebond de l'agriculture d'exportation (+14,3%) et la consolidation de l'agriculture vivrière (+7,4%).

Le secteur secondaire connaîtrait quant à lui une hausse de 7,3% après la performance de 15,2% enregistrée en 2016 du fait de la baisse de la production de l'industrie extractive (-3,6% contre +18,1% en 2016), du ralentissement de l'industrie des BTP (+12,0%) après plus de 29% de hausse en moyenne annuelle sur la période 2012-2016.

Quant au secteur tertiaire, il bénéficierait des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire et de l'organisation des jeux de la francophonie ainsi que de la tenue de hauts sommets (la 44^{ème} session du Conseil des Ministres de l'OCI, UE-UA, etc.)

Les droits et taxes seraient en hausse de 6,9% soutenus par l'augmentation des exportations de cacao et des produits pétroliers ainsi que par la consommation des ménages.

Tableau 2: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2017

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	9,9	7,3	9,1	3,8	6,9	8,1
Pondération (%)	17,3	24,4	38,3	8,4	11,6	100
Contribution à la croissance du PIB	1,7	1,8	3,5	0,3	0,8	8,1

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les composantes de la demande intérieure devraient contribuer fortement à la hausse du PIB réel. Il s'agit notamment de la consommation intérieure et de l'investissement projetés respectivement à 7,1% et 11,3%.

La hausse des importations (+6,1%) devrait confirmer la dynamique de la demande intérieure en lien avec la mise en œuvre des projets d'investissement et le renforcement de l'activité de la SIR bénéficiant de la restructuration de sa dette en 2017.

Par ailleurs, l'inflation serait contenue à 1,0% grâce à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie et à l'accroissement de l'offre intérieure de denrées alimentaires.

Les choix arrêtés en matière de finances publiques pour 2017 conduiraient à un déficit budgétaire de 4,5% du PIB contre 3,9% en 2016, en raison de l'effort soutenu en faveur de l'investissement public, en dépit d'une bonne performance des recettes. En effet, les recettes totales et dons sont estimés à 4 573,4 milliards (19,4% du PIB) face à des dépenses de 5 625,4 milliards (23,8% du PIB). Ces niveaux de recettes et de dépenses prennent en compte, en 2017, les recettes fiscales affectées et les dépenses correspondantes non antérieurement enregistrées dans le TOFE respectivement pour 192,0 milliards et 205,4 milliards.

La bonne performance des recettes projetées serait liée au dynamisme de l'activité économique et à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui passeraient de 3 197,7 milliards en 2016 à 3 437,7 milliards en 2017, soit un taux de pression fiscale de 14,6% (hors recettes affectées).

En outre, les dépenses publiques continueraient d'être tirées par les dépenses d'investissements qui représenteraient près de 28,7% de l'ensemble des dépenses en 2017.

Pour le financement de son déficit, l'Etat devrait recourir aux marchés monétaire et financier de l'UEMOA pour un montant de 2 298,7 milliards dont 702,1 milliards d'émission d'Eurobonds et au soutien des PTFs à travers d'une part, des appuis budgétaires estimés à 292,4 milliards et d'autre part, des prêts projets à hauteur de 509,5 milliards.

Au niveau des échanges extérieurs¹, les soldes structurellement déficitaires des balances des services et du revenu primaire devraient conduire le solde courant à un déficit de 1,2% du PIB. De même, le solde du revenu secondaire se dégraderait, sous l'effet de l'augmentation des montants reversés aux instances sous-régionales au titre des prélèvements communautaires et de l'augmentation des transferts des migrants à destination de l'étranger. Cependant, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 438,1 milliards de FCFA à fin 2017 (1,9% du PIB). Le compte de capital afficherait un solde positif plus élevé que celui de l'année dernière attribuable à une augmentation des dons projets entrants.

Pour ce qui est des agrégats monétaires en 2017, les avoirs extérieurs nets et le crédit intérieur devraient respectivement augmenter de 438,1 milliards (+24,2%) et 637,7 milliards (+9,1%). Ces évolutions induiraient une augmentation de la masse monétaire de 12,4%.

¹ Estimations issues des prévisions de la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques (DPPSE)

En matière de réformes structurelles, les priorités ont été accordées (i) à l'ajustement des prix dans les principaux secteurs, (ii) à la gestion des finances publiques, au développement du secteur financier, (iii) à la restructuration du secteur public, (iv) au renforcement de l'environnement des affaires.

Perspectives économiques et financières pour l'année 2018

En 2018, l'activité économique mondiale devrait s'améliorer avec un taux de croissance de 3,7% contre 3,5% en 2017 sur la base d'une consolidation de la croissance dans les pays émergents et en développement (4,9% contre 4,6% en 2017) malgré un léger ralentissement dans les pays avancés (1,9% contre 2,1% en 2017).

Après les chocs dus à la chute des cours du cacao, à la remontée des prix du baril de pétrole et aux revendications sociales, l'année 2018 devrait retrouver un environnement socio-économique national normal et stable. Ainsi, la croissance devrait ressortir à 8,3% en lien avec le renforcement de l'activité au niveau du secteur primaire et la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur primaire bénéficierait de la poursuite des investissements dans le secteur agricole et d'un meilleur traitement phytosanitaire des plantations. L'activité industrielle serait soutenue par les investissements publics à travers les Partenariats Publics Privés (PPP) en maturité, l'augmentation des capacités de production, de nouvelles installations et de la dynamique des demandes nationale et externe. Le secteur tertiaire bénéficierait des performances des secteurs primaire et secondaire.

Les composantes de la demande devraient poursuivre leur évolution positive grâce à l'affermissement des investissements (+15,5%) et la vigueur de la consommation finale (+6,6%). Cette stimulation de la demande induirait une hausse des importations de 6,1% pendant que les exportations se consolideraient à 5,7%.

L'inflation serait contenue à 2,0% en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la stabilité des prix des produits pétroliers et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 3 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2018

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	6,6	9,5	9,7	3,1	7,0	8,3
Pondération (%)	17,6	24,2	38,7	8,1	11,5	100
Contribution à la croissance du PIB	1,2	2,3	3,7	0,3	0,8	8,3

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les prévisions des finances publiques en 2018 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 3,75% contre 4,5% en 2017.

Les recettes totales et dons atteindraient 4 969,7 milliards (19,2% du PIB) contre une estimation de 4 573,4 milliards en 2017 (19,4% du PIB) y compris les recettes affectées non antérieurement prises en compte. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils s'établiraient à 5 924,5 milliards en 2018 (22,9% du PIB) contre 5 625,4 milliards à exécuter en 2017 (23,8% du PIB), soit une progression de 299,1 milliards. Cette évolution est en ligne avec la poursuite des actions inscrites dans le PND 2016-2020, visant entre autres la consolidation

de la croissance économique davantage inclusive, à travers notamment la réalisation des investissements prévus pour la mise en œuvre de programmes tels que « l'école pour tous ».

En matière d'endettement, le Gouvernement continuera à privilégier les sources concessionnelles de financement. Cependant, pour la réalisation de certains investissements, une enveloppe de financement non concessionnel sera nécessaire. Toutefois, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels, soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

Tableau 4 : Mobilisation de concours extérieurs de 2013 à 2018

En milliards F CFA	2015	2016	2017 est.	2018 prév.
1. Multilatéraux	175,7	147,7	292,4	243,0
Banque mondiale	88,0	74,9	75,0	60,0
FMI	80,9	58,4	161,7	162,0
BAD	6,8	0,0	40,0	0,0
Union Européenne	0,0	14,4	15,7	21,0
2. Bilatéraux	147,6	147,6	147,6	156,1
AFD (y/c CDD)	147,6	147,6	147,6	147,6
C2D Espagne				8,5
3. Autres	456,3	367,9	705,2	765,2
Dons projets	128,6	105,9	195,5	144,3
Prêts projets	327,7	262,0	509,7	620,9
TOTAL	779,7	663,2	1 145,2	1 164,3

Source : MEF/DGE/DPPSE

Concernant la balance des paiements, il est projeté un excédent du solde global de 129,0 milliards (0,5% du PIB) contre 438,1 milliards (1,9% du PIB) en 2017, dû à la dégradation du déficit du compte courant (-1,2% du PIB).

Le déficit du **compte courant** proviendrait principalement de l'aggravation du solde déficitaire de la balance des services ainsi que ceux des revenus primaire et secondaire. En effet, les importations devraient continuer de croître plus vite du fait de l'accélération de la mise en œuvre du PND (2016-2020). De même, les exportations augmenteraient, mais à un rythme moindre.

La situation monétaire serait marquée par un accroissement de la masse monétaire, en 2018, de 11,5% pour s'afficher à 10 623,1 milliards dont 2 847,0 milliards pour la circulation fiduciaire et 7 776,1 milliards pour les dépôts en banque. De façon spécifique, les avoirs extérieurs nets progresseraient de 129,0 milliards avec la mobilisation des ressources extérieures sur des prêts projets, les émissions de titres publics sur le marché financier, le rapatriement des recettes d'exportation ainsi que les investissements directs étrangers. Quant au crédit intérieur, il s'élèverait à 8 657,1 milliards après 7 663,2 milliards en 2017, soit une progression de 13,0%.

En vue d'atteindre les objectifs du PND 2016-2020, les réformes économiques et financières s'articuleront dès 2018, autour des piliers suivants : (i) le renforcement de la gestion des finances publiques, (ii) l'assainissement du secteur public, (iii) le développement du secteur financier, (iv) le renforcement de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé.

CONCLUSION

Le Rapport Economique et Financier 2018 montre l'impact positif des actions entreprises par le Gouvernement, avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2016-2020. Ainsi, l'année 2016 est caractérisée par une activité économique dynamique et soutenue, grâce à la stratégie de croissance axée sur les investissements et la consolidation des activités manufacturières. L'amélioration du climat des affaires et la mise en œuvre énergique des projets structurants ont porté le taux de croissance à 8,3% en 2016 après 8,8% en 2015.

S'appuyant sur un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2017 et en 2018 respectivement à 8,1% et 8,3%. La consolidation de la croissance en 2017 et 2018 s'appuierait au niveau de l'offre sur l'agriculture, les activités manufacturières, la construction, l'énergie, les services en général et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace des réformes et le renforcement des partenariats public-privé permettraient de réduire les fragilités structurelles et de faire face aux chocs externes. Les efforts de bonne gouvernance détermineront la mesure et la vitesse avec lesquelles des progrès réels et palpables pourraient être inscrits sur la voie de l'émergence économique et sociale à l'horizon 2020.

INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Economique et Financier a pour objet d'informer l'Assemblée Nationale de l'évolution récente de l'activité économique et financière et du cadre macroéconomique qui sous-tend le budget.

Ce Rapport Economique et Financier de l'année 2018, qui s'articule autour de trois parties, donne un éclairage sur la situation économique et financière en 2016 et 2017 ainsi que les perspectives pour l'année 2018.

La première partie retrace l'évolution économique et financière de l'année 2016 qui a été marquée par les incertitudes liées à

l'environnement international et la ferme détermination du Gouvernement à maintenir durablement la Côte d'Ivoire sur le sentier de la croissance avec le démarrage du second Plan National de Développement (PND 2016-2020).

La deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'environnement économique international et national au cours du premier semestre 2017, caractérisé par la poursuite du PND 2016-2020.

Dans la troisième partie du rapport, il est fait mention des perspectives économiques et financières pour l'année 2018.

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Au niveau international, l'activité économique en 2016 a connu une décélération avec un taux croissance de 3,2% contre 3,4% en 2015. Cette évolution est liée à un maintien de l'activité économique dans les pays émergents et en développement (4,3% en 2015 et 2016) et à un ralentissement des activités dans les pays avancés (1,7% en 2016 contre 2,1% en 2015).

Ce ralentissement dans les pays avancés en 2016 s'explique par la moindre progression de l'activité aux Etats-Unis (+1,6% contre +2,6% un an plus tôt), dans la Zone Euro (+1,8% contre 2,0% un an en arrière), au Royaume-Uni (1,8% après 2,2% en 2015) et au Japon (+1,0% contre 1,1% en 2015). Les Etats Unis ont subi le recul de l'investissement des entreprises, tandis que la Zone Euro et le Royaume-Uni ont été impactés par les incertitudes liées au vote en faveur du Brexit. Au Japon, l'activité a ralenti sous l'effet de la faiblesse de la demande interne et de l'inflation.

En Afrique subsaharienne, l'activité a connu un ralentissement en 2016 (1,3% contre 3,4% en 2015) en relation principalement avec le repli des prix des produits de base qui a affecté notamment les deux grandes économies que sont l'Afrique du sud (+0,3% contre +1,3% en 2015) et le Nigéria (-1,6% contre +2,7% en 2015).

Dans la zone UEMOA, le taux de croissance du PIB s'est accéléré en 2016 (+6,8% contre +6,6% en 2015), grâce à la consolidation de l'activité dans le secteur secondaire et à la bonne tenue du secteur tertiaire. La croissance a été tirée par la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Au plan national, l'activité économique a évolué dans un cadre macroéconomique solide, un environnement socio politique apaisé, un climat des affaires propice et une gouvernance renforcée. Elle a bénéficié également du démarrage de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 qui vise principalement la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par l'industrialisation. Les premières actions de ce PND notamment dans le milieu agricole ont permis d'atténuer l'impact de l'irrégularité des pluies que le pays a connue au premier trimestre 2016.

Le climat des affaires s'est amélioré grâce à des réformes prioritaires qui ont en grande partie visé la dématérialisation des actes et services administratifs. Ces réformes ont porté notamment sur (i) la mise en place du guichet unique du permis de construire, (ii) la mise en ligne des informations relatives au permis de construire, (iii) l'opérationnalisation du Bureau d'Information sur le Crédit, (iv) l'opérationnalisation du module d'activités du système de gestion du tribunal de commerce, du registre de commerce et du crédit immobilier (e-EtribCom), (v) le renforcement du cadre juridique des créances, et (vi) la mise en place des télé-déclarations des impôts et taxes.

Selon le rapport 2016-2017 du Forum Economique Mondial, l'économie ivoirienne figure parmi les dix économies africaines les plus compétitives.

Les réformes mises en œuvre et l'engagement politique du Gouvernement ont favorisé l'attractivité économique de la Côte d'Ivoire. Ainsi, le Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) a enregistré 12 166 créations d'entreprises en 2016 contre 9 534 en 2015, soit une augmentation de 28%.

En outre, les investissements agréés par le CEPICI sont restés soutenus avec un niveau de 672 milliards.

Au niveau socio-politique, à la suite de la bonne tenue de l'élection présidentielle en octobre 2015, une nouvelle constitution a été adoptée par référendum avec 93,42% des suffrages, et les élections législatives ont été organisées. Le bon déroulement de l'ensemble de ces échéances électorales a contribué à consolider la stabilité du pays.

Par ailleurs, l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au programme Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC) traduit les progrès accomplis dans les domaines de la politique macroéconomique, de la bonne gouvernance et de la transparence. De même, à la dernière évaluation de la qualité des politiques et des institutions nationales faite par la Banque Mondiale (Country Policy and Institutional Assessment), portant sur l'année 2015, la note de la Côte d'Ivoire a atteint 3,3 sur un total de 6 contre 2,9 en 2011.

Les avancées significatives enregistrées ont permis la signature avec le FMI d'un nouveau Programme Economique et Financier visant à soutenir la réalisation des objectifs du PND 2016-2020, et qui témoigne de la confiance des partenaires techniques et financiers en l'économie ivoirienne.

Ainsi, l'activité économique en 2016a été tirée par l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire a bénéficié de la poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Toutefois, les conditions climatiques peu favorables ont impacté négativement les productions des principales cultures. Ainsi dans l'agriculture d'exportation, le cacao (-10,5%), le café (-16,6%), la noix de cajou (-7,5%), l'ananas (-21,9%), le coton graine (-23,6%), la banane (-4,0%) et le sucre (-5,4%) se sont repliés tandis que les

productions de caoutchouc (+8,9%) et d'huile de palme (+6,1%) ont connu une hausse. Dans le vivrier, où les cycles de production sont plus courts, les efforts consentis par le Gouvernement à travers le programme d'urgence de relance agricole ont permis de contenir les effets négatifs de la sécheresse. Il s'est agi notamment de la promotion de la maîtrise de l'eau, de la distribution de semences améliorées et de l'extension des surfaces cultivées. La branche vivrière devrait croître de 3,9% en 2016.

Le secteur secondaire a progressé de 15,2%, tiré par l'extraction minière en forte croissance (+18,1%), la production soutenue des énergies (+37,9%) et la bonne tenue des BTP (+22,1%) en liaison avec les constructions relatives aux jeux de la francophonie et la poursuite des constructions immobilières ainsi que des chantiers de l'Etat (route Tiébissou-Didiévi, route Ferké-Nassian-Kong ; route Adzopé-Pont Comoé, Pont de Tiemba, Pont de Bettié, Volet routier du projet PSAC, Route Korhogo-Aéroport de Korhogo, etc.). Toutefois, le secteur de la raffinerie ressort contre-performant (-1,6%) en raison des difficultés financières rencontrées par la SIR.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 10,4%, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses sous-composantes notamment le transport (+9,3%) les télécommunications (+9,1%) et le commerce (+9,7%). Ce secteur a bénéficié de la vigueur du secteur secondaire, d'un meilleur approvisionnement des marchés, de la hausse de la demande de service de transport routier de marchandises, ainsi que de l'amélioration des revenus.

Les droits et taxes ont poursuivi leur tendance à la hausse pour s'établir à 7,1% en 2016 contre 25,0% en 2015 soutenue par la bonne tenue de la consommation des ménages qui a fortement impacté la TVA et la hausse du volume des produits d'exportation. **Concernant la demande**, la croissance a bénéficié de la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes.

Les investissements se sont accrus de 15,2% après 14,6% en 2015 tirés par les investissements publics (+12,0%) et privés (+16,9%) notamment les chantiers de l'Etat (logements sociaux, construction de l'Université de Man, construction du barrage de Soubré, aménagement de la Baie de Cocody, etc), le renforcement des outils de production dans les secteurs industriel et de la construction. Ainsi, le taux d'investissement total s'est affiché à 20,5% du PIB, grâce notamment à la baisse des prix des biens d'équipement et l'augmentation significative du crédit au secteur privé (+15,4%). L'investissement privé (+13,9% du PIB) a bénéficié d'un environnement des affaires plus attrayant offrant des conditions de rentabilité meilleure.

La consommation finale (+9,1%) est restée dynamique grâce d'une part, à la hausse des revenus des ménages dont le pouvoir d'achat a été renforcé par le faible niveau de l'inflation (+0,7% contre +1,2% en 2015) et d'autre part, à la bonne tenue de la consommation publique (+5,2%).

Quant **aux échanges extérieurs**, il est noté une baisse du volume des exportations de biens et services de 5,9% due principalement au repli des exportations de cacao fèves (-17,9%), cacao transformé (-7,6%), produits pétroliers (-20,8%), produits manufacturiers (-10,2%) et services non facteurs (-5,1%). Toutefois, les exportations de produits miniers sont en hausse de 17,1% en relation avec la production (+18,1%). Du côté des importations de biens et services, une légère augmentation de 1% a été enregistrée, grâce aux biens de consommation finale, aux biens d'équipement et intermédiaires dont les matériaux de construction. Par ailleurs, l'accroissement des importations est atténué par la baisse des importations de pétrole brut (-10,1%). Concernant les importations de services, en relation avec la dynamique économique. Elles poursuivent leur tendance haussière avec une progression de 2,5%.

La situation des finances publiques est caractérisée en 2016 par une bonne tenue des recettes totales et dons par rapport à 2015 et une exécution des dépenses totales et prêts nets orientée principalement vers l'amélioration du cadre de vie des populations et le renforcement des bases de la croissance économique.

Les recettes totales et dons sont ressortis à 4 176,6 milliards de FCFA en 2016, en hausse de 6,6% par rapport à 2015. Ils sont composés de 3 884,2 milliards de recettes intérieures et de 253,5 milliards de dons.

Les recettes fiscales sont évaluées à 3 197,7 milliards en hausse de 242,8 milliards (+8,2%) par rapport à 2015. Cette performance est attribuable essentiellement aux impôts sur revenus et salaires, à la TVA, aux droits d'enregistrement et de timbre.

Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

- ✓ DGI : 1632,1 milliards (+161,0 milliards) ;
- ✓ DGD : 1 556,1 milliards (+81,2 milliards) ;
- ✓ Trésor : 9,5 milliards (+0,5 milliard).

Les recettes non fiscales sont ressorties à 531,6 milliards en 2016 contre 679,8 milliards en 2015, soit une baisse de 148,2 milliards, essentiellement due aux licences de téléphonie cellulaire (-167,8 milliards), aux dividendes PETROCI (-6,0 milliards) et aux bonus de signature (-12,0 milliards). Toutefois, ce recul est atténué par une hausse des cotisations de sécurité sociale (+59,8 milliards).

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 253,5 milliards contre 282,2 milliards en 2015, soit une baisse de 28,7 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de

5 014,6 milliards au terme de l'année 2016 contre 4469,8 milliards en 2015, soit une hausse de 544,8 milliards (+12,2%). Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique principalement par :

- les dépenses de personnel, qui se sont établies à 1 400,8 milliards contre 1331,6 milliards en 2015, soit une augmentation de 69,2 milliards (+5,2%). Cette évolution tient compte des avancements judiciaires, des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé et de l'amélioration de la gestion des effectifs ;
- les subventions et transferts, qui sont chiffrés à 385,8 milliards, soit 28,92 milliards de moins que leur niveau de 2015 du fait notamment de la baisse des subventions au secteur électricité.
- les dépenses de fonctionnement, qui se sont établies à 836,4 milliards, en hausse de 69,3 milliards, par rapport à 2015 du fait du renforcement et de la création de nouveaux services ;
- les dépenses d'investissement, qui ont été exécutées à hauteur de 1 408,4 milliards contre 1 247,3 milliards en 2015. La composante interne s'affiche à 1 031,4 milliards en hausse de 247,7 milliards par rapport à son niveau de 2015. Elles concernent notamment les transferts opérés au profit du Programme Présidentiel d'Urgence (132,0 milliards contre 135,2 milliards en 2015), le programme de relance agricole (36,9 milliards), le programme d'investissement routier financé à travers le FER (86,4 milliards). Par ailleurs, au titre des projets financés dans le cadre du Contrat de Désendettement et Développement (C2D), il se dégage un niveau d'exécution de 125,2 milliards contre 96,7 milliards en 2015. Les projets d'investissement financés sur ressources extérieures ont été exécutés à hauteur de 354,4 milliards contre 456,3 milliards en 2015. Ils se répartissent comme suit :
 - 252,3 milliards au titre des prêts projets ;

- 102,1 milliards de dons projets contre 128,6 milliards un an plus tôt.
- les dépenses de consolidation de la paix et de la sécurité, qui ont été exécutées à hauteur de 129,4 milliards contre 108,7 milliards en 2015, soit une hausse de 19,0%. Cette évolution résulte de l'intensification des activités du Conseil National de Sécurité et de la prise en compte des consultations électorales. Les opérations de consolidation de la paix et de la sécurité et celles liées aux élections sont financées à hauteur de 129,4 milliards par les ressources intérieures.

Au total, le déficit budgétaire pour l'année 2016 s'est établi à 837,9 milliards, soit (-3,9%) du PIB comparé à un déficit de 553,0 milliards soit (-2,9%) du PIB un an plutôt. La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier sous régionaux et international, ainsi que les concours extérieurs.

Concernant les opérations de financement, le recours aux marchés sous régional et international a contribué à mobiliser 1688,1 milliards contre 1277,4 milliards en 2015. Les différents titres émis sur ces marchés comprennent 427,2 milliards d'emprunts obligataires, 449,3 milliards d'obligations du Trésor, 516,7 milliards de bons du Trésor, 295,0 milliards de SUKUK.

La balance des paiements a enregistré un solde global déficitaire de 180,1 milliards de francs CFA en 2016 après le solde excédentaire de 248,5 milliards de francs CFA obtenu en 2015.

Le compte courant a connu un déficit de 1,1% du PIB, imputable aux soldes déficitaires des revenus primaire et secondaire ainsi que de celui des services, malgré l'excédent de la balance des biens.

La balance des biens est ressortie avec une légère hausse par rapport à celui de 2015 (0,2%), en lien avec la chute concomitante, en valeur, des exportations (-5,6%) et des importations (-7,8%) de biens. Les exportations se sont repliées en raison de la baisse des cours de plusieurs produits, à savoir : le pétrole brut, les produits pétroliers, le caoutchouc, le bois transformé et le café vert. De plus, les quantités exportées ont fléchi en lien avec la baisse de la production des principales cultures d'exportation, notamment le cacao, la noix de cajou, le coton et de certains produits transformés, à savoir l'huile de palme, le cacao transformé et les produits pétroliers. Quant aux importations, elles se sont caractérisées par une hausse des volumes des biens acquis et une baisse des prix.

Quant au solde structurellement déficitaire des services, il s'est maintenu à un niveau similaire à l'année précédente, en lien avec, d'une part, la baisse des paiements dus aux non résidents au titre du fret, et d'autre part, la hausse des services spécialisés en matière d'études, de conseils et des services en Bâtiment et Travaux Publics.

Le solde du revenu primaire, quant à lui, resterait déficitaire de 9,8%, en liaison avec la progression des paiements au titre des revenus des investissements, consécutive à l'augmentation de la dette publique et à l'accroissement des engagements des entreprises vis-à-vis de l'étranger.

Le solde du revenu secondaire devrait se dégrader de 11,1%, sous l'effet de la progression des montants reversés aux instances sous-régionales au titre des prélèvements communautaires et de la hausse des transferts des migrants à destination de l'étranger.

La situation monétaire en 2016 est caractérisée par une hausse de la masse monétaire, une consolidation des crédits intérieurs et une baisse des avoirs extérieurs. Ces évolutions interviennent dans un contexte marqué par une relative stabilité des conditions des banques.

La masse monétaire se situe à 8 477,4 milliards, en accroissement de 12,1% (+915,6 milliards) sous l'effet conjugué de l'augmentation des crédits intérieurs (+18,8% ; +1 113,9 milliards) et de la baisse des avoirs extérieurs nets (-9,1% ; -180,1 milliards). Les dépôts dans les banques (+13,7% ; +744,0 milliards) augmentent ainsi que la circulation fiduciaire (+8,0% ; +171,6 milliards).

Reflétant le déficit global de la balance des paiements, la Banque Centrale (BCEAO) voit ses avoirs extérieurs reculer de 13,3% (-238,9 milliards) tandis que les avoirs extérieurs des banques commerciales ressortent en hausse de 29,7% (+58,8 milliards). Il découle de ces évolutions un repli **des avoirs extérieurs nets** de 9,1% pour s'établir à 1 808,9 milliards. Au total, les réserves de l'UEMOA en 2016 couvrent 4,3 mois d'importation contre 5,4 mois en 2015.

L'encours **du crédit intérieur net** ressort à 7 025,5 milliards, en augmentation de 18,8% (+1 113,9 milliards). Cette évolution provient de la progression à la fois de la Position Nette du Gouvernement et du crédit net à l'économie.

La Position Nette du Gouvernement (PNG) croît de 30,7% (+443,4 milliards) pour s'afficher à 1 888,4 milliards. Cette dégradation du crédit net à l'Etat traduit l'évolution des engagements du Trésor vis-à-vis du système bancaire, en lien avec le financement des projets structurants de l'Etat.

Les réformes structurelles ont été poursuivies au cours de l'année 2016, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont porté sur le renforcement de l'espace budgétaire, la gestion de la dette publique, l'amélioration du climat des affaires et l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes.

- **Au niveau des mesures de politique et administration fiscales**, le Gouvernement a procédé à la mise en place des

télé-déclarations et télépaiements après le succès du formulaire unique. Ainsi, les télé-procédures sont utilisées par les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions via le lien www.e-impots.gouv.ci.

- Le livre foncier électronique est déployé, opérationnel et utilisé par les professionnels du secteur à travers le lien <http://econsultation.dgi.gouv.ci>.
- Le Guichet Unique de Dépôt des Etats Financiers a été finalisé. Les états financiers des entreprises pour les exercices 2012, 2013 et 2014 ont été saisis. La saisie se poursuit avec les états financiers de 2015.
- Une Cellule de Politique Fiscale a été créée au sein du Ministère du budget en vue de coordonner et conduire les activités de réformes fiscales conformément aux recommandations des missions d'assistance technique du FMI.
- Le Gouvernement a procédé à la création d'une Direction des Moyennes Entreprises pour assurer un meilleur suivi des opérations dans le cadre de la poursuite de la segmentation des contribuables, et de la Direction des enquêtes, des Recoupements et de l'Analyse pour renforcer la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. En outre, il a procédé à la déconcentration du contrôle fiscal en concédant à la Direction des Grandes Entreprises et à la Direction des Moyennes Entreprises et aux Directions Générales le pouvoir de contrôle limité aux entreprises de leur sphère de compétence. Les contrôles de la Direction des Enquêtes et Vérifications seront limités aux entreprises de groupe d'envergure nationale et cette direction assurera la mutualisation du contrôle fiscal. Ainsi, le contrôle sera plus équitablement exercé sur les entreprises.

- Pour renforcer l'efficacité de la dépense publique, le Gouvernement a procédé à la réorganisation et la redéfinition des missions de la Cellule d'Evaluation et d'Audit de la Dépense Publique pour mieux prendre en compte la dimension audit.
- Dans le cadre de la poursuite des efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques, un système de rotation des principaux acteurs de la dépense a été mis en place notamment les ordonnateurs délégués, les contrôleurs budgétaires et les contrôleurs financiers. Il a été également procédé à des mouvements au sein du personnel de la Direction Générale des Impôts (DGI) et de la Direction Générale des Douanes (DGD).
- **S'agissant de la gestion des finances publiques**, la finalisation des travaux visant à présenter les opérations financières de l'Administration Centrale selon le Manuel des Statistiques des Finances Publiques (MSFP 2001) est en cours.
- En matière de passation des marchés, le Gouvernement a mis en place par arrêté le cadre de gestion de la mise en concurrence pour les commandes publiques inférieures au seuil de passation des marchés fixé à 100 millions de F CFA.
- La base de données de la dette des entreprises publiques a été consolidée et le cadre nécessaire à la prise en compte du service de la dette desdites entreprises a été mis en place.
- La transparence a été améliorée avec la mise en place sur le site Internet de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) d'un portail permettant au fonctionnaire d'avoir accès à ses informations salariales ;
- **Concernant la gestion de la dette publique**, le plan triennal 2016-2018 de renforcement des capacités de l'ensemble du

personnel de la Direction de la Dette Publique et des Dons (DDPD) est finalisé et disponible.

- **Relativement à l'amélioration du climat des affaires**, les informations relatives au permis de construire sont accessibles à l'ensemble des utilisateurs via le site www.construction.gouv.ci depuis le mois de janvier 2017.
- Un système d'évaluation électronique des vérificateurs a été mis en place en vue d'améliorer l'efficacité du contrôle douanier.
- Pour le renforcement de la traçabilité des opérations budgétaires des projets cofinancés et l'amélioration de la capacité d'absorption, le Gouvernement a adopté un décret pour formaliser le cadre de gestion desdits projets. Ce décret responsabilise les acteurs de la gestion en fixant les délais impartis à chaque acteur de la chaîne des dépenses et prévoit l'exécution des dépenses à travers le SIGFIP. Ainsi, en 2016, huit (8) projets de la Banque Mondiale ont été connectés au SIGFIP et leurs dépenses seront exécutées en gestion directe à partir de 2017.

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'environnement international est marqué par l'affermissement continu de l'activité économique mondiale. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), la situation conjoncturelle favorable au premier trimestre 2017 devrait se poursuivre au deuxième trimestre. La reprise est soutenue par le dynamisme du commerce international, de l'activité industrielle et des services, en lien avec le regain de la confiance économique. En outre, le chômage s'inscrit en baisse. Dans l'ensemble, la croissance économique mondiale devrait se maintenir à +3,5% en 2017 après +3,2% en 2016, selon la dernière mise à jour des Perspectives de l'Economie Mondiale (PEM) du FMI, en juillet 2017.

I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones

I.1.1- Les Etats-Unis d'Amérique

Aux États-Unis, la croissance économique a ralenti au premier trimestre 2017 (+0,3%), mais l'activité semble redémarrer au deuxième trimestre (+0,7%). L'économie américaine tirerait profit de l'accroissement des investissements des entreprises, de la reprise de la consommation des ménages favorisée par l'amélioration du marché du travail ainsi que de la relance des marchés boursier et immobilier. Toutefois, les faibles résultats enregistrés au premier trimestre 2017 ont conduit le FMI, à réviser la croissance du PIB à la baisse de 0,2 point pour s'établir en 2017 à 2,1% après 1,6% en 2016.

I.1.2- La Zone Euro

Dans la **zone euro**, la croissance du PIB s'est élevée à 0,6% au premier trimestre 2017 et devrait atteindre 0,5% au second semestre. L'économie de cette zone est favorisée par une augmentation de la consommation des ménages, un rebond de l'investissement bénéficiant de conditions de financement attrayantes et une nette accélération des exportations. Ces développements ont contribué au rehaussement de 0,2 point de pourcentage à la croissance économique prévue en 2017 qui devrait se situer à 1,9% contre 1,8% en 2016. La situation de quelques pays de la zone se présente comme suit :

En Allemagne, l'activité a été dynamique au premier trimestre 2017 (+0,6%). Elle ralentirait légèrement au deuxième trimestre (+0,5%). L'économie allemande profite du renforcement de la reprise tirée par la vigueur de la consommation, de l'investissement dans la construction et des exportations. Le taux de croissance du PIB de l'année 2017 a été revu à la hausse de 0,2 point de pourcentage et se situerait à 1,8% comme en 2016.

En France, l'économie a progressé au taux de 0,5% aux premier et deuxième trimestres 2017. Cette bonne orientation est portée par la consommation des ménages et les exportations. De même, l'investissement des entreprises a enregistré une progression de 2,1% au premier trimestre et de 0,5% au second trimestre. Ces résultats ont contribué à une révision à la hausse de la croissance du PIB de 2017 de 0,1 point pour atteindre 1,5% après 1,2% l'année précédente.

L'activité économique en **Italie** qui affichait une croissance de 0,9% en 2016 devrait continuer son dynamisme pour s'établir à 1,3% en 2017 contre 0,8% prévu initialement et 0,9% en 2016. Cette nette amélioration serait attribuable au dynamisme des exportations, de

l'investissement des entreprises et de la consommation des ménages qui ont permis à l'activité économique de progresser aux premier et deuxième trimestres 2017 respectivement de 0,4% et 0,3%.

I.1.3- Le Japon

Au **Japon**, après une hausse du PIB de 0,3% au premier trimestre, l'économie pourrait progresser modérément de 0,2% au deuxième trimestre. Cette évolution est portée par une reprise modeste de la consommation des ménages soutenue par une légère hausse des salaires, un marché d'emploi dynamique et une demande mondiale plus forte. Ces avancées notables ont induit une révision à la hausse de 0,1 point de la croissance du PIB en 2017 qui devrait atteindre 1,3%.

I.1.4- Le Royaume Uni

L'activité au **Royaume-Uni** s'est accrue de 0,2% au premier trimestre et devrait s'afficher à 0,3% au second trimestre. L'économie britannique profiterait du rebond des exportations et des investissements des entreprises. Par ailleurs, la consommation des ménages qui était en baisse, du fait de la poussée de l'inflation consécutive à la dépréciation de la livre Sterling, se stabilise. Toutefois, en raison d'une activité plus faible que prévue au premier trimestre 2017, la croissance annuelle du PIB britannique a été revue à la baisse de 0,3 point de pourcentage et devrait se situer à 1,7% en 2017 contre 1,8% en 2016.

I.1.5- Les pays émergents et en développement

Dans les **économies émergentes et en développement**, la prévision de croissance de 2017 a été revue à la hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à la prévision initiale pour se situer à 4,6% après une réalisation de 4,3% en 2016. Le dynamisme résulte de la

vigueur de l'activité en Chine et en Inde ainsi que du redressement des économies brésilienne et russe.

En Chine, la croissance économique se poursuit à un rythme soutenu avec une progression du PIB de 1,7% en rythme trimestriel au deuxième trimestre 2017 après 1,3% au trimestre précédent. L'activité est favorisée par le dynamisme des investissements privés et de la demande intérieure et extérieure. Cette performance devrait permettre d'atteindre une croissance du PIB de 6,7% en 2017, identique à la réalisation de 2016, contre une prévision initiale de 6,6%.

En Inde, la croissance au premier trimestre 2017 s'est affichée à 1,5%. Au deuxième trimestre, les indicateurs conjoncturels signalent un renforcement de l'activité qui devrait se poursuivre au cours des prochains trimestres grâce à une nette amélioration du climat des affaires ainsi qu'à une augmentation de la production industrielle et de la demande. Le PIB indien devrait progresser de 7,2% en 2017, en ligne avec la prévision antérieure et en accélération par rapport à la croissance de 2016 (+7,1%).

Au Brésil, l'économie s'est redressée de 1,0% au premier trimestre 2017 après avoir enregistré une contraction sur toute l'année 2016. Les données conjoncturelles au deuxième trimestre laissent espérer un maintien de la reprise, en rapport avec le rebond des exportations. Pour l'année 2017, le FMI a revu à la hausse de 0,1 point de pourcentage la prévision de croissance initiale. Le PIB devrait donc croître de 0,3% après une baisse de 3,6% en 2016, grâce au retour de la confiance des consommateurs et des entreprises ainsi qu'au redressement des prix à l'export des produits de base.

L'économie russe, après avoir enregistré une récession en 2015 (-2,8%) et 2016 (-0,2%), amorce sa relance avec une hausse de 0,5% du PIB au premier trimestre 2017. Pour l'année 2017, le FMI prévoit une croissance de 1,4% en lien avec la remontée des prix du pétrole

et le redressement de la demande intérieure suite à l'assouplissement des conditions financières.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance devrait atteindre 2,7 % en 2017 contre une prévision de 2,6% dans les PEM d'avril 2017 et une réalisation de 1,3% en 2016. Cette légère accélération provient d'une amélioration des perspectives de croissance de l'Afrique du Sud (+1,0% contre +0,8% antérieurement). En effet, le pays enregistre une récolte exceptionnelle grâce à une meilleure pluviosité et bénéficie d'une augmentation de la production minière.

L'activité économique au sein de l'**UEMOA** est projetée à 7,0% en 2017 contre 6,8% en 2016, en lien avec la bonne tenue du secteur tertiaire. La Côte d'Ivoire continue de jouer son rôle de locomotive au sein de l'UEMOA.

Tableau 5: Croissance en volume du PIB

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Monde	4,1	3,4	3,4	3,4	3,4	3,2	3,5
Economies avancées	1,6	1,2	1,4	1,9	2,1	1,7	2,0
Etats-Unis	1,6	2,3	2,2	2,4	2,6	1,6	2,1
Zone Euro	1,6	-0,7	-0,4	0,9	2,0	1,8	1,9
Allemagne	3,4	0,9	0,2	1,6	1,5	1,8	1,8
France	2,1	0,3	0,7	0,6	1,1	1,2	1,5
Japon	-0,5	1,4	1,6	0,0	1,1	1,0	1,3
Chine	9,3	7,7	7,7	7,3	6,9	6,7	6,7
Inde	6,3	4,7	6,9	7,2	8,0	7,1	7,2
Royaume-Uni	1,1	0,3	1,7	3,1	2,2	1,8	1,7
Brésil	2,7	1	2,7	0,1	-3,8	-3,6	0,3
Afrique Subsaharienne	5,5	4,9	5,2	5,1	3,4	1,3	2,7
Côte d'Ivoire	-4,2	10,1	9,3	8,8	8,8	8,3	8,1

Sources: WEO juillet 2017 (FMI), DGE (DPPSE)

I.2- L'inflation et les taux de change

I.2.1- L'inflation dans le monde

Les cours du pétrole ont marqué un repli en raison du niveau élevé des stocks aux États-Unis et d'un rebond de l'offre. L'inflation globale s'est également modérée de manière générale, car l'impact du rebond des prix des matières premières du second semestre de 2016 s'est estompé, et elle se maintient à des niveaux nettement inférieurs aux cibles des banques centrales dans la plupart des pays avancés. L'inflation sous-jacente est restée globalement stable. Elle l'a également été pour l'essentiel dans les pays émergents, certains, tels que le Brésil et la Russie ayant enregistré un net tassement.

Tableau 6: Variation de l'indice des prix à la consommation dans les principaux pays et grandes zones (en %).

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017(p)
Chine	3,3	5,4	2,6	2,6	1,5	1,7	2,0	2,4
Brésil	5,0	6,6	5,4	6,2	6,4	9,0	8,7	4,4
Etats-Unis	1,6	3,1	2,1	1,5	1,2	0,1	1,3	2,7
Japon	-0,7	-0,3	0,0	0,4	2,4	0,8	-0,1	1,0
Zone Euro	1,6	2,7	2,5	1,3	-0,2	1,2	0,2	1,7
Afrique Subsaharienne	7,5	9,4	9,0	6,3	6,1	7,0	11,4	10,7
Côte d'Ivoire	1,8	4,9	1,3	2,6	0,4	1,2	0,7	1,0

Sources: WEO juillet 2017(FMI), DGE/DPPSE

I.2.2- Les taux de change

Comparé au premier semestre 2016, le **marché des changes** est marqué par une dépréciation de l'euro, en moyenne par rapport au dollar US (-2,7%), sur la période sous revue. En revanche, l'euro

s'apprécie face à la livre sterling (+10,9%) en relation avec les effets du vote du Royaume Uni en faveur du Brexit.

À fin juin 2017, le dollar s'était déprécié d'environ 3,5% en termes effectifs réels par rapport à la fin mars 2017, tandis que l'euro s'est renforcé dans une proportion comparable en raison d'un regain de confiance dans la reprise de la zone euro et d'une diminution des risques politiques. Durant cette même période, les variations de taux de change des monnaies des pays émergents ont été relativement modestes, avec un certain renforcement du peso mexicain du fait du durcissement de la politique monétaire et d'une moindre préoccupation à l'égard de frictions dans les échanges avec les États-Unis, et d'une dépréciation du real brésilien en raison du regain d'incertitudes politiques.

I.3- Les cours des matières premières

En moyenne au premier semestre 2017, le **marché des matières premières** est marqué par une bonne orientation des cours, à l'exception de ceux du cacao fèves et du maïs qui s'affichent en baisse de 33,0% et 2,9% respectivement.

En effet, les cours du café (+11,9%), du pétrole brut (+30,1%), du coton (+24,1%), de l'huile de palme (+7,9%), du caoutchouc (+43,4%), du sucre (+11,2%) et de l'or (+1,5%) ressortent en hausse. Ainsi, l'indice Moody's des matières premières s'améliore de 14,8%.

Tableau 7: Cours des matières premières à fin juin 2017

	en Francs CFA/unité de mesure			en Dollar américain/unité de mesure		
	6 mois 2016	6 mois 2017	Var. 17/16	6 mois 2016	6 mois 2017	Var. 17/16
PRODUITS ALIMENTAIRES						
Café	1 034,7	1 391,3	34,5%	1,76	2,30	30,4%
Cacao	1 787,7	1 235,1	-30,9%	3,04	2,04	-33,0%
Huile de palme	362,8	403,8	11,3%	0,62	0,67	7,9%
Sucre	203,0	233,3	14,9%	0,35	0,38	11,2%
Riz	226,2	234,7	3,8%	0,38	0,39	0,9%
MATIERES INDUSTRIELLES						
Coton	895,9	1 145,4	27,8%	1,52	1,89	24,1%
Or	717 358,9	749 785,4	4,5%	1 220,45	1 238,27	1,5%
Pétrole brut	23576,6	31685,2	34,4%	40,17	52,25	30,1%

Sources : Produitdoc, INSEE, DGE (DPPSE)

I.3.1- Les produits alimentaires

Au premier semestre 2017, les cours, en monnaie locale, des principales cultures d'exportation affichent une évolution mitigée par rapport à la période correspondante de 2016.

Les cours du café vert robusta se sont améliorés de 34,5% et s'établissent en moyenne à 1 391,3 FCFA/Kg à fin juin 2017 contre 1 034,7 FCFA/Kg à la période correspondante de 2016.

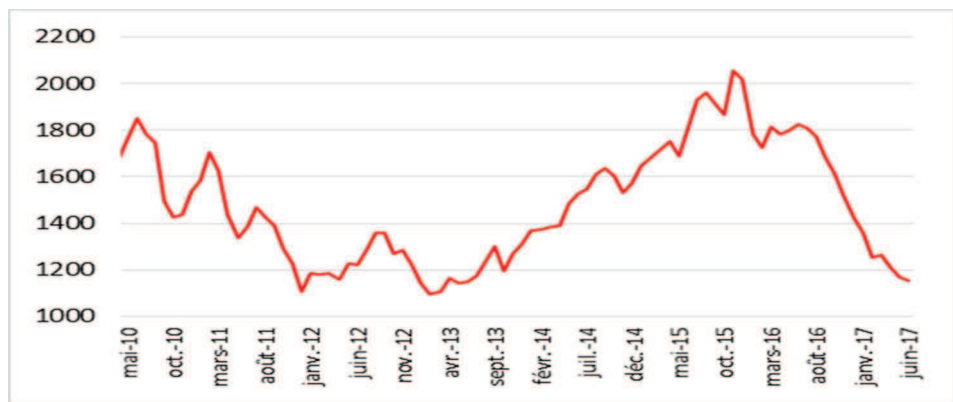
Figure 1 : Evolution des cours du café en F CFA/kg



Sources : Produitdoc, DGE/DPPSE

Les cours du cacao en franc CFA ont reculé de 30,9% et se sont affichés en moyenne au premier semestre 2017 à 1 235,1 FCFA contre 1 787,7 FCFA à la période correspondante en 2016.

Figure 2 : Evolution des cours du cacao en F CFA/kg

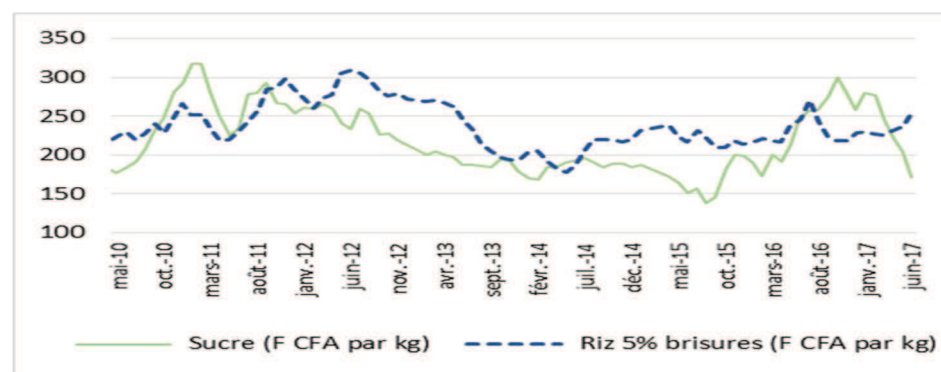


Sources : Produitdoc, DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **sucre**, les cours moyens, en hausse de 14,9% sont ressortis à 233,3 FCFA/Kg au premier semestre 2017. Cette situation est la résultante d'une offre abondante sur le marché mondial.

Au niveau **du riz** blanchi de variété 5% brisures, les cours moyens ont connu une hausse de 3,8% en lien avec les perturbations de la production aux États-Unis et au Viet Nam et la fin prévue de l'offre excédentaire en Thaïlande.

Figure 3 : Evolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg



Sources : Produitdoc, DGE/DPPSE

Sur le marché de l'huile de palme, les cours s'améliorent de 11,3% pour s'afficher en moyenne à 403,8 FCFA/Kg. Cette hausse constatée des cours est liée à la baisse de la production mondiale en raison des lourdes pertes, dues aux changements climatiques, qui ont affecté la production d'huile de palme en Asie du Sud-Est.

Figure 4 : Evolution des cours de l'huile de palme en FCFA/KG



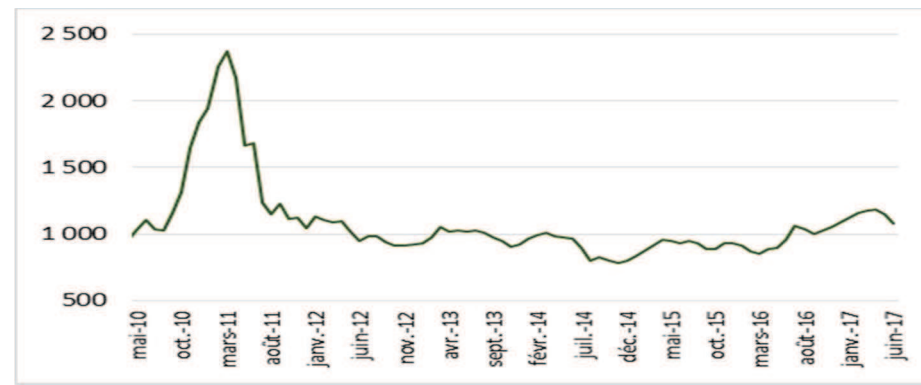
Sources : Produitdoc, DGE /DPPSE

I.3.2. Les produits industriels

Les cours des produits industriels notamment le coton, l'or et le pétrole brut sont en hausse au premier semestre 2017, en relation notamment avec une baisse de la production des principaux pays importateurs.

Ainsi, à fin juin 2017, les cours de l'or ont progressé de 4,5% pour s'établir en moyenne à 749 785FCFA par once après 717 353 FCFA par once au semestre correspondant de 2016.

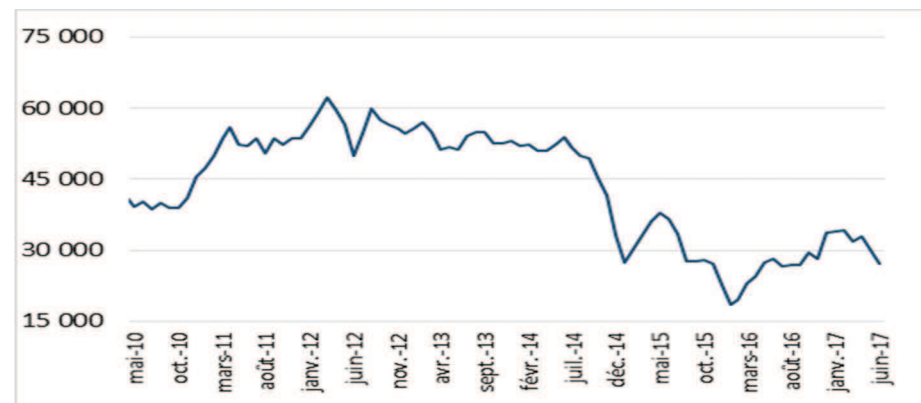
Figure 5 : Evolution des cours du coton en FCFA/KG



Sources : Produitdoc, DGE/DPPSE

En progression de 34,4%, en monnaie locale, les *cours du pétrole brut* se sont établis en moyenne à 31 685 FCFA au premier semestre 2017.

Figure 6 : Evolution des cours du pétrole F CFA/baril



Sources : Produitdoc, DGE/DPPSE

II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2017

L'année 2017 est marquée par la poursuite de la mise en œuvre du PND 2016-2020 dont l'objectif principal est la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. En outre, l'activité économique a été quelque peu perturbée par des revendications salariales et sociales qui ont connu un bon dénouement.

Les analyses dans cette partie sont fondées sur les données à fin juin 2017 qui devraient permettre de conforter les hypothèses macroéconomiques qui serviront de base à la projection des principaux agrégats de l'économie. Ainsi, au vu de l'évolution des différentes branches des secteurs primaire, secondaire et tertiaire au premier semestre, le taux de croissance à fin d'année 2017 est projeté à 8,1%.

II.1- La production agricole

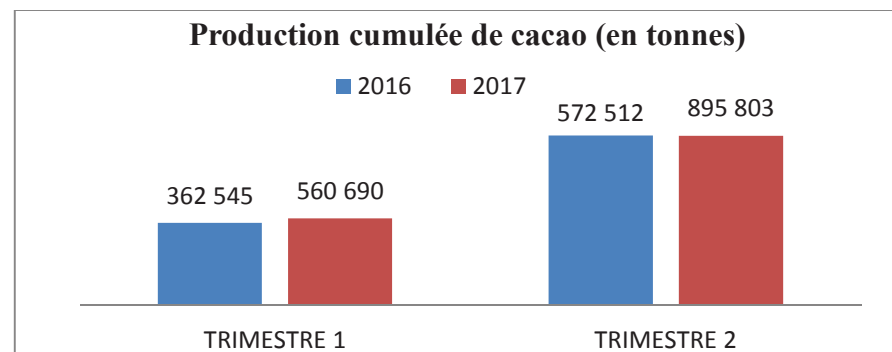
Les réalisations du premier semestre 2017 sont impactées positivement par l'amélioration de la pluviosité et à la mise en œuvre des programmes d'appui dans les filières anacarde, banane dessert et ananas. Ainsi, l'agriculture d'exportation poursuit la dynamique favorable observée au premier trimestre 2017.

Par spéculation, les principales tendances à fin juin 2017 par rapport à juin 2016 se présentent comme suit :

La production de **cacao** ressort à 895 803 tonnes contre 560 690 tonnes à fin juin 2016, soit une hausse de 60%. Sur la même

période, les exportations de cacao se situent à 1 172 056 tonnes contre 866 880 tonnes sur l'année 2016, soit une hausse de 35%.

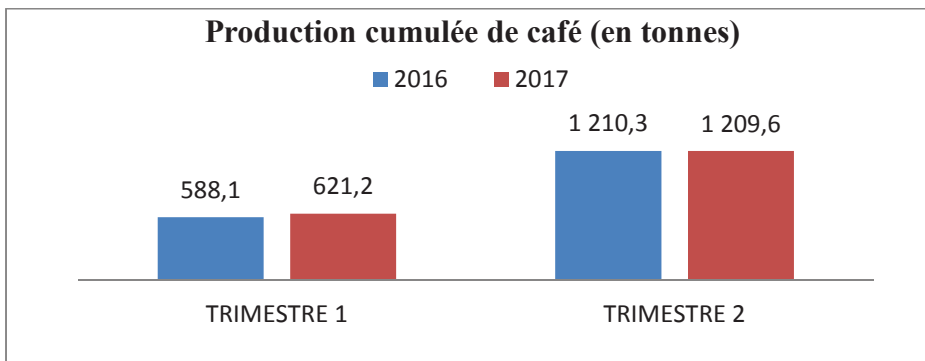
Figure 7 : Production de cacao (en tonnes)



Source : CCC

La production de **café** s'est établie à 27 987 tonnes contre 103 909 tonnes en 2016, soit une baisse de 73% liée essentiellement aux conditions climatiques défavorables. En effet, la floraison du café a lieu une seule fois par campagne entre le mois de décembre et le mois de janvier. Malheureusement, la forte sécheresse marquée par un harmattan rude, entre décembre 2015 et avril 2016, a eu un impact négatif sur la floraison des caféiers, principal déterminant de la récolte 2017.

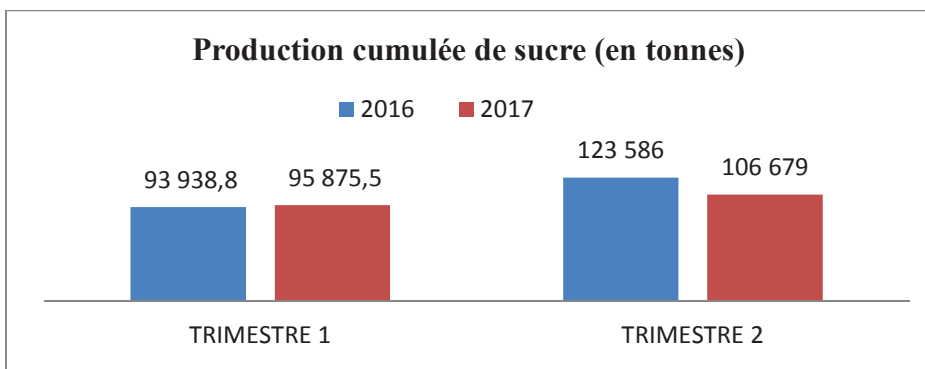
Figure 8 : Production de café (en tonnes)



Source : CCC

La production **de sucre** connaît une baisse de 13,7% pour se situer à 106 678,7 tonnes en raison des actes de vandalisme subis un an plus tôt.

Figure 9 : Production de sucre (en tonnes)



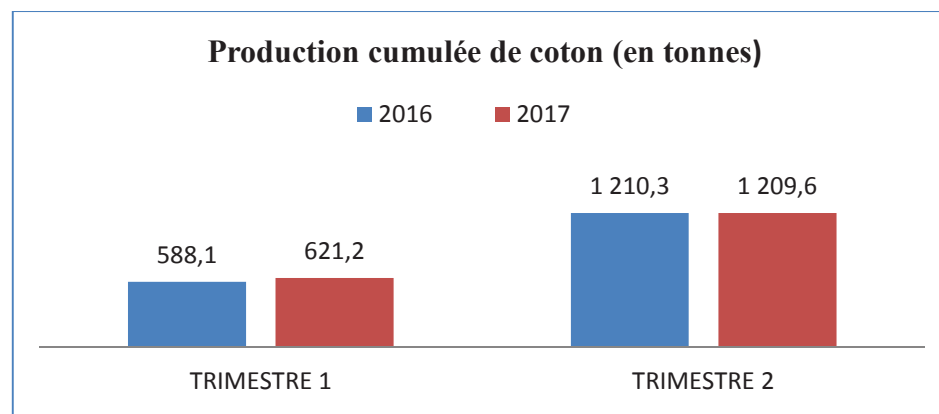
Source : Filière Sucre

S'agissant **du coton graine**, la campagne 2016-2017 s'est achevée en avril 2017, les volumes traités depuis lors sont résiduels. La production se situe à 217 729,8 tonnes au premier semestre 2017, en

baisse de 1,9% comparée à la période correspondante de 2016. La culture pâtit de la mauvaise répartition des pluies dans les zones de production. Le Conseil Coton Anacarde mène des actions de sensibilisation des producteurs afin d'améliorer leur prise en charge à travers la mise en œuvre du zonage industriel.

Les filières coton-anacarde font partie des filières agricoles prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de promotion de l'agro-industrie. Par conséquent, elles bénéficient d'un fonds de développement des activités de transformation locale.

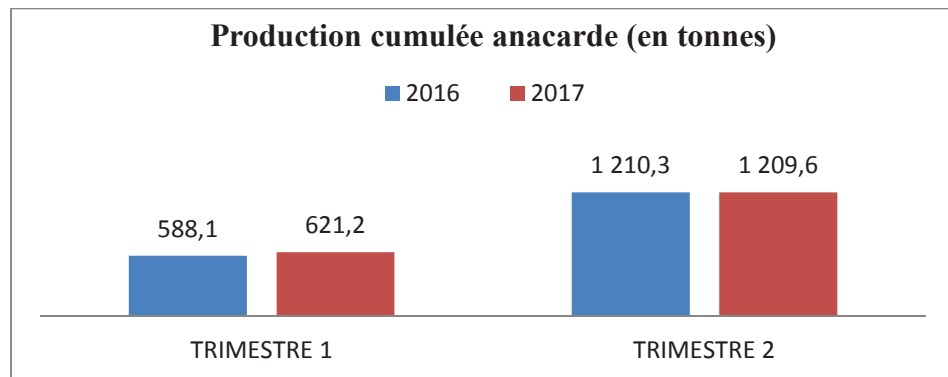
Figure 10 : Production de coton (en tonnes)



Source : CCA

Concernant **la filière anacarde**, la mise en œuvre des réformes et l'accroissement des prix aux producteurs permettent une progression de la production de 7,4% au premier semestre 2017 pour s'établir à 540 512,6 tonnes. La hausse des prix au producteur provient de l'embellie du prix à l'export de 49,3%.

Figure 11 : Production d'anacarde (en tonnes)



Source : CCA

La production d'**huile de palme** connaît une hausse de 14,3% atteignant 340 753,6tonnes à fin juin 2017. La filière bénéficie des effets de la mise en œuvre du troisième plan palmier par certains acteurs, avant la fin de l'étude de faisabilité. L'objectif de ce nouveau plan palmier est de replanter et planter 200 000 ha sur dix ans à raison de 20 000 ha par an.

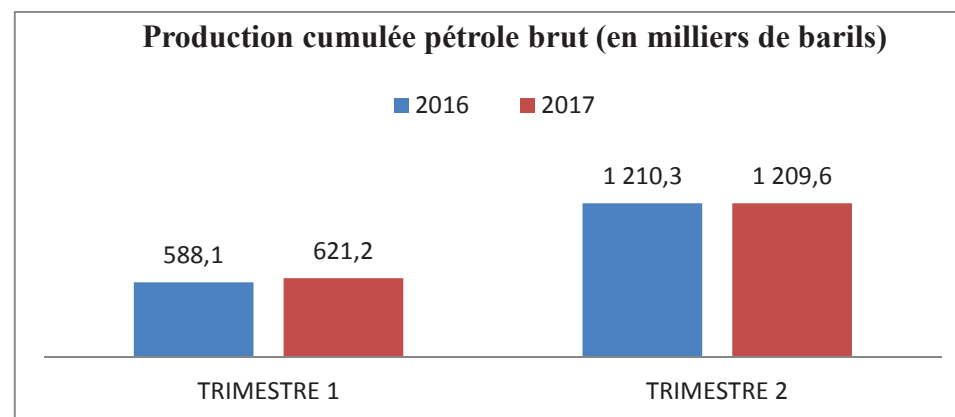
Au niveau de la **banane dessert**, la production s'accroît de 28,1% pour se situer à 234 471,0 tonnes, en relation avec la mise en œuvre du plan de relance de la filière démarré en 2015

La production d'**ananas** s'affiche à 23 575,8 tonnes, en augmentation de 37,3%. Cette performance s'explique par le retour progressif des petits producteurs en liaison avec la hausse de la demande intérieure. En effet, la filière bénéficie de l'installation de petites unités de transformation et de l'amélioration de la chaîne de commercialisation avec l'installation du groupe « Carrefour ». En outre, la filière tire avantage de l'exécution du projet d'appui à l'amélioration des outils de production et de commercialisation.

II.2- La production minière et pétrolière

La production de **pétrole brut** à fin juin 2017 se replie de 20,7%, pour se situer à 6 527,1 milliers de barils. Cette baisse intervient après un pic de production constaté durant l'année 2016 du fait des investissements effectués. La contraction de la production provient des deux principaux blocs CI-40 et CI-26 qui affichent des replis respectivement de 15,5% et 40,6%. Ces deux blocs représentent plus de 90% de la production nationale.

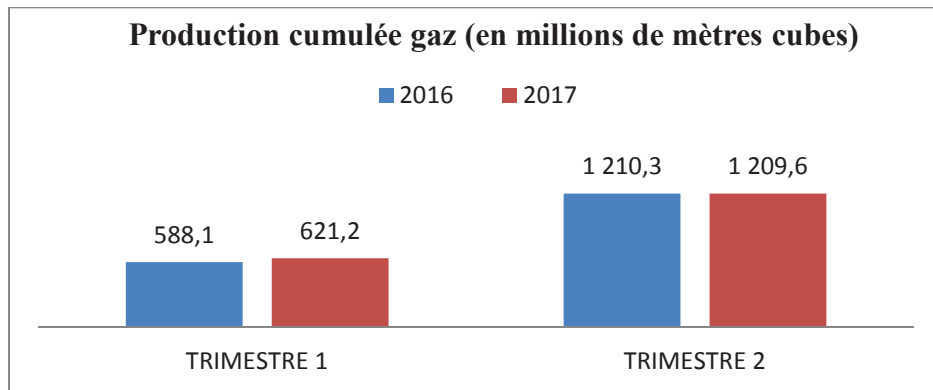
Figure 12 : Production de pétrole brut (milliers de tonnes)



Source : PETROCI

Au niveau du **gaz naturel**, le bloc CI-27 qui concentre plus des trois quarts de la production totale connaît une progression de 14,1%. Cette réalisation assure une quasi stabilité de la production totale de gaz naturel (-0,1%), en dépit du tassement observé au niveau des blocs CI 26 (-48,7%) et CI 40 (-34,8%).

Figure 13 : Production de gaz (millions de m³)

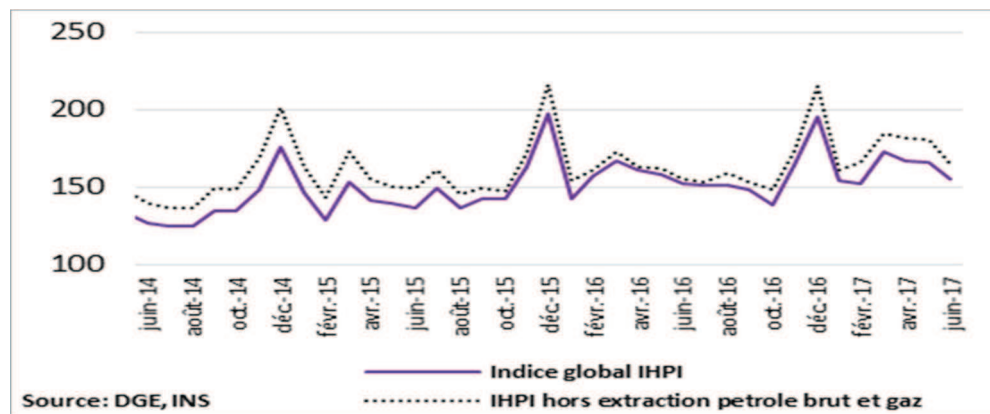


Source : PETROCI

II.3- La production industrielle

Le secteur secondaire enregistre une évolution contrastée au terme des six premiers mois de 2017. L'indice harmonisé de la production industrielle s'est accru de 3,1% comparativement à la période correspondante de 2016. Par contre, l'indicateur avancé du BTP affiche un repli de 0,5%.

Figure 14 : Indice harmonisé de la production industrielle



Sources : DGE/INS

L'activité industrielle tire avantage du bon comportement des industries manufacturières (+7,7%) et du renforcement de la production d'« électricité, gaz et eau » (+3,4%), en dépit du retrait de l'activité extractive (-18,3%).

Les **industries manufacturières** ressortent en hausse de 7,7% soutenu par les « industries agroalimentaires et tabac » (+17,4%), les « industries du bois et meubles » (+6,2%), les « industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction » (+27,3%) et la « fabrication de machines et matériels de tous types » (+34,2%).

L'activité des « industries agroalimentaires et tabac » est tirée essentiellement par la bonne orientation de la « fabrication de produits alimentaires et boissons » (+17,8%) et la « fabrication de produits à base de tabac » (+9,2%).

La branche « industries du bois et meubles » progresse sous l'effet de la progression du « travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie » (+6,9%) et des activités de « fabrication de meubles et activités non classées ailleurs » (+6,2%).

La branche « fabrication de machines et matériels de tous types » affiche une hausse découlant de la croissance observée au niveau des sous branche « fabrication de machines et de matériels électriques » (+36,9%) et « construction de véhicules automobiles » (+ 3,1%).

L'activité des « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » régresse en lien avec le repli des branches « fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (-6,8%), et « raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » (-22,0%). En revanche, la branche « fabrications de produits chimiques » augmente de 14,4%.

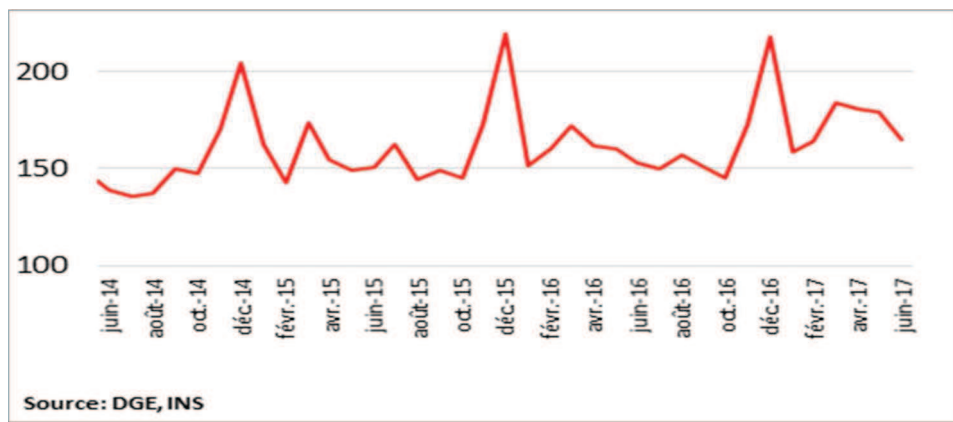
Les industries « textiles et cuir » se replient de 6,7%, en lien avec la baisse d'activités au niveau des branches « fabrication de textiles » (-7,7%), « travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage ;

fabrication de chaussures » (-6,8%) tandis que la branche « fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures » augmente (+6,2%).

L'activité des « industries du papier, carton et édition, imprimerie » se contracte de 2,4% impactée par le recul de la branche « édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements » (-10,4%) en dépit de la hausse de la branche « fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton » (+5,3%).

Les « industries métalliques » enregistrent un reflux de 23,1% imputable à la principale branche « fabrication d'ouvrages en métaux et travail des métaux » (-34,2%). Cette baisse est atténuée par la progression des activités de « métallurgie et fonderie » (+28,3%).

Figure 15 : Indice de production du secteur manufacturier



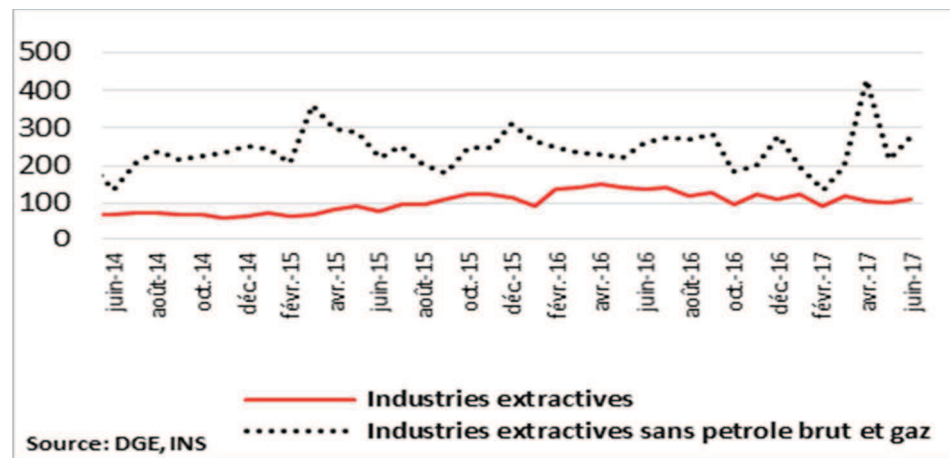
Sources : DGE/INS

naturel et activités annexes » (-18,9%) et des branches « autres activités extractives » (-1,0%).

La branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » accuse un repli imputable principalement à l'extraction pétrolière.

En effet, la production de pétrole brut se replie de 20,7%, pour se situer à 6 527,1 milliers de barils. Cette baisse intervient après un pic de production constaté durant l'année 2016 du fait des investissements effectués. La contraction de la production provient des deux principaux blocs CI-40 et CI-26 qui affichent des replis respectivement de 15,5% et 40,6%. Ces deux blocs représentent plus de 90% de la production nationale.

Figure 16 : Indice de production des industries extractives



Sources : INS/DGE

L'activité des **industries extractives** enregistre une baisse provenant des diminutions des branches « extraction de pétrole brut et de gaz

L'indicateur avancé du BTP², basé sur la consommation des matériaux de construction, à fin juin 2017, un retrait de 0,5% moins prononcé que les contractions de 8,7% et 1,5% enregistrées respectivement à fin mars et fin avril 2017. Le BTP est affecté par la baisse de la consommation des matériaux de construction en liaison avec l'achèvement de plusieurs projets publics d'envergure. En effet, des reflux sont enregistrés au niveau de la consommation de « bitume » (-36,2%), de « béton » (-20,7%) et de « sable » (-24,6%). Par contre, l'utilisation de matériaux de construction tels que les « tôles et bacs » (+13,2%), le « ciment » (+6,1%), les « câbles et fils électriques » (+37,8%) et le « gravier » (+5,9) augmente.

II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales

A fin mai 2017, la **branche « électricité, gaz et eau »** enregistre une progression de 4,5%, résultant de la hausse des activités de « production et distribution d'électricité » (+6,0%) et de « captage, traitement et distribution d'eau » (+0,7%).

En effet, la production nette d'électricité croît de 3,9% à fin juin 2017 pour ressortir 5 097 Gwh, en lien avec la hausse à la fois de l'électricité de source thermique (+2,4%) et de source hydraulique (+14,4%). En effet, l'énergie de source thermique tire profit de la pleine capacité de production des différentes centrales thermiques telles que AZITO ENERGIE (+7,0%), AGGREKO (+0,8%) et Vridil (+18,1%). En revanche, la production de la centrale thermique CIPREL baisse de 2,0%.

Concernant l'énergie de source hydraulique, elle bénéficie de l'augmentation des stocks hydrauliques. Par ailleurs, la production

hydraulique a commencé à tirer profit du début de la mise en service du barrage de Soubré (275 MW) intervenue en juin 2017.

La hausse globale de l'offre d'électricité a permis de satisfaire la demande tant nationale (+5,8%) que sous régionale (+1,3%).

Le secteur électricité fait toujours face à un équilibre financier précaire malgré la mise en œuvre progressive de la stratégie basée sur la réduction des charges et l'augmentation des recettes du secteur de l'électricité. Le plein effet de cette stratégie est attendu à moyen terme.

Pour ce faire, des actions pour augmenter l'offre d'électricité sont mises en œuvre. Il s'agit notamment de (i) l'intensification dans la production des énergies renouvelables, (ii) la mise en œuvre des projets d'hydro-électricité, (iii) la poursuite de la production de l'électricité de type thermique gaz par le développement des cycles combinés, (iv) la mise en œuvre de projets d'exploitation de mines de charbon et (v) la mise en œuvre du projet d'approvisionnement du gaz naturel liquéfié (GNL).

A fin juin 2017, la production totale de **produits pétroliers** progresse de 4,7% pour ressortir à 1 472 828 tonnes. Cette bonne production porte sur le super (+27,4%), le gasoil (+4,0%) et le DDO (+43,1%). Toutefois, la production de fuel-oil se contracte de 25,5%.

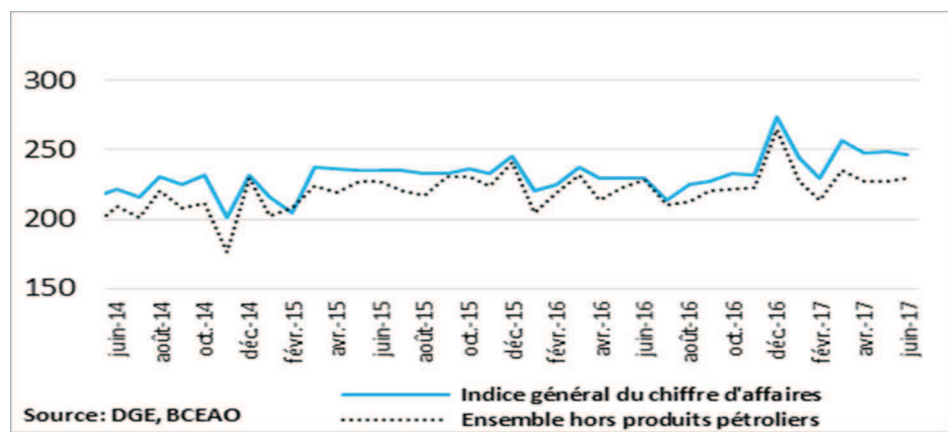
II.5- Les activités tertiaires

Au terme du premier semestre 2017, le secteur tertiaire affiche une évolution contrastée de ses composantes. En effet, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail progresse de 7,5% en termes nominaux. Cette évolution est attribuable aux ventes des branches

²inclut la nouvelle cimenterie (CIMAF)

« produits de l'alimentation » (+20,2%), « produits pétroliers » (+11,5%) et « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+5,8%). Toutefois, ces progressions sont amoindries par le reflux au niveau spécifiquement des ventes d'« articles d'équipement de la personne » (-13,7%), de « produits d'équipement du logement » (-3,6%), de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (-2,6%) et de « produits divers » (-4,2%).

Figure 17 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires



Source : BCEAO

La hausse du chiffre d'affaires de la branche « produits pétroliers », traduit la bonne tenue du trafic urbain et interurbain en lien avec le dynamisme de l'activité économique.

L'augmentation des ventes de la branche des « produits de l'alimentation » est liée au bon approvisionnement des marchés grâce à l'amélioration des circuits de distribution. Cette embellie des ventes est observable au niveau de toutes les composantes.

Le chiffre d'affaires des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » croit, en lien avec les sous-branches « produits pharmaceutiques et médicaux » (+5,8%) et « parfumerie et produits de beauté » (+5,8%). Ces évolutions sont attribuables à la hausse de la demande.

A l'inverse, les autres branches enregistrent des replis de leur chiffre d'affaires.

Ainsi, les ventes d'« articles d'équipement de la personne » baissent de 13,7%, en raison du retrait de la composante « textiles, habillement, articles chaussants et cuirs » (-13,8%) suite à la contraction de la demande.

S'agissant des « produits de l'équipement du logement », ils voient leurs ventes se réduire de 3,6% en lien avec le recul du chiffre d'affaires de la composante « matériaux de construction, quincaillerie » (-7,8%) qui est affecté par le ralentissement du BTP. Par contre, les ventes de la sous-branche « ameublement, équipements et produits ménagers » augmentent de 16,1%.

Quant au chiffre d'affaires de la branche « automobiles, motocycles et pièces détachées », il se replie de 2,6%, impacté par la diminution des commandes de véhicules par les ménages, l'administration publique et les institutions privées. La baisse se ressent au niveau des sous-branches « véhicules automobiles neufs » (-4,0%), « véhicules automobiles usagés » (-4,7%) et « motocycles neufs » (-4,7%) tandis que le chiffre d'affaires de la sous-branches « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motocycles neufs » connaît une augmentation de 3,1%.

Hors produits pétroliers, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail ressort en hausse de 3,1%.

Au niveau du transport, le trafic aérien est toujours en pleine croissance en rapport avec la consolidation de l'activité économique

nationale. Ainsi, il est enregistré un accroissement de 15,3% du nombre total de voyageurs commerciaux qui s'élève à 852 038 passagers. Ce dynamisme tire profit de (i) tous les investissements réalisés au niveau de l'aéroport Félix Houphouët Boigny (FHB) d'Abidjan notamment la modernisation et l'extension de l'aérogare de fret, (ii) la réhabilitation des aéroports et aérodromes de l'intérieur, et (iii) l'ouverture des vols domestiques. En outre, l'aéroport FHB a bénéficié de la certification « TSA » pour des vols directs vers les Etats-Unis d'Amérique ainsi que de la certification « OACI » qui porte sur l'environnement, la sécurité et la sûreté tant du point de vue des infrastructures que du fonctionnement.

Cette embellie du secteur aérien se ressent au niveau du trafic de la zone CEDEAO (+22,6%) et dans le reste de l'Afrique (+6,0%). De même, la zone Europe affiche une hausse du trafic de 16,2% dont la France (+21,0%). Par ailleurs, le trafic intérieur (+11,1%) est également en augmentation grâce à la consolidation des activités d'Air Côte d'Ivoire avec l'augmentation de sa flotte.

Le transport terrestre, mesuré par l'indicateur avancé qu'est la consommation des carburants gasoil et de super (+14,2%), est en progression, en lien notamment avec le dynamisme de l'activité économique. Il convient de noter que les transporteurs utilisent de plus en plus des véhicules roulant au super, en raison de la facilité d'entretien et du prix à la pompe du super qui est resté sur une longue période sensiblement égal à celui du gasoil. De même, le développement de l'utilisation de tricycles et motos dans le transport des personnes et des marchandises est observé.

En dépit de cette tendance favorable, l'activité a quelque peu été affectée par les remous sociaux. Elle subit également les effets négatifs de l'engorgement du port d'Abidjan qui réduit les rotations des camions. .

Au niveau du **transport maritime**, il est enregistré une baisse des activités portuaires imputable à la fois au Port Autonome d'Abidjan (PAA) et au Port Autonome de San Pedro (PASP). Ainsi, le trafic global de marchandises recule de 4,4% par rapport à son niveau de l'année dernière.

Concernant le Port Autonome d'Abidjan (PAA), l'activité continue de subir les effets de l'engorgement de la zone portuaire lié aux travaux de réhabilitation de la voirie et à l'inadéquation entre sa capacité d'accueil limitée et le flux croissant des échanges. Ainsi, le trafic global de marchandises se contracte de 2,6%.

Cette contreperformance est perceptible au niveau du trafic national et du transit qui se contractent respectivement de 0,9% et 4,7%. De même, les activités du transbordement enregistrent une baisse de 19,4%.

Au niveau national, l'activité est marquée par la régression des produits pétroliers (-13,1%) en liaison avec la diminution des importations de pétrole brut (-35,2%). Toutefois, les marchandises générales et les produits de pêche progressent respectivement de 5,6% et 7,9%.

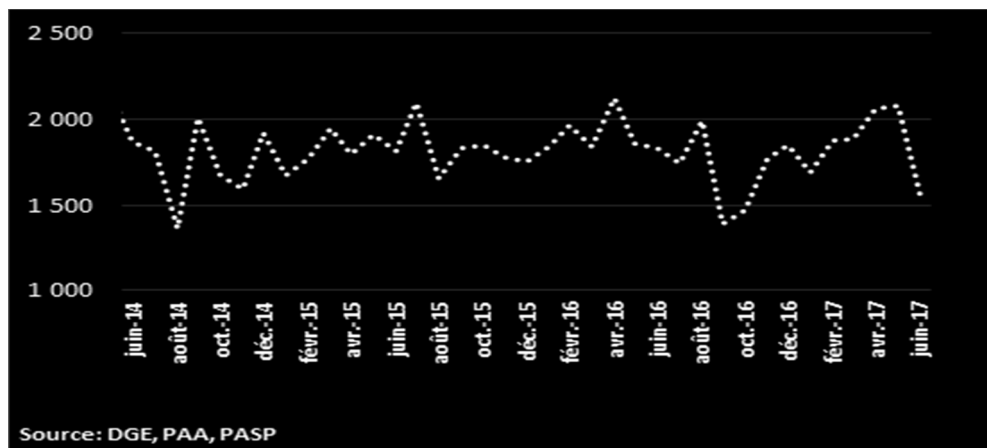
En ce qui concerne les échanges commerciaux, le PAA est également caractérisé par une baisse en volume des exportations (-1,4%) et des importations (-3,2%). La contraction des exportations provient principalement du reflux des volumes de produits pétroliers (-19,1%). S'agissant des importations, elles subissent la chute des volumes importés de produits pétroliers (-13,6%).

Au niveau du Port Autonome de San Pedro, l'activité est plombée à la fois par les activités du transbordement (-32,9%) et du trafic national (-2,3%), induisant une contraction de 13,9% du trafic global de marchandises. Par ailleurs, cette baisse peut s'expliquer par la lenteur de l'exécution des projets d'investissement en cours.

En ce qui concerne les échanges au niveau national, il est observé une augmentation des exportations (+3,8%) alors que les importations se contractent de 17,3%.

L'augmentation des exportations provient principalement des volumes exportés du cacao (+37,6%) et du caoutchouc (+2,4%). S'agissant des importations, elles subissent la diminution des volumes importés des produits alimentaires (-17,5%) notamment le riz (-51,3%). Toutefois, cette baisse est atténuée par la hausse des achats de produits cimentiers (+18,0%) notamment le clinker (+43,0%).

Figure 18 : Evolution du trafic global de marchandises dans le transport maritime



Sources : DGE, PAA, PASP

Dans la **branche ferroviaire**, l'activité subit une contraction de 13,3% du volume de marchandises transportées qui s'établit à 414 474,8 tonnes, en relation avec le ralentissement des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso qui enregistrent une baisse globale de 12,5%. En effet, les exportations

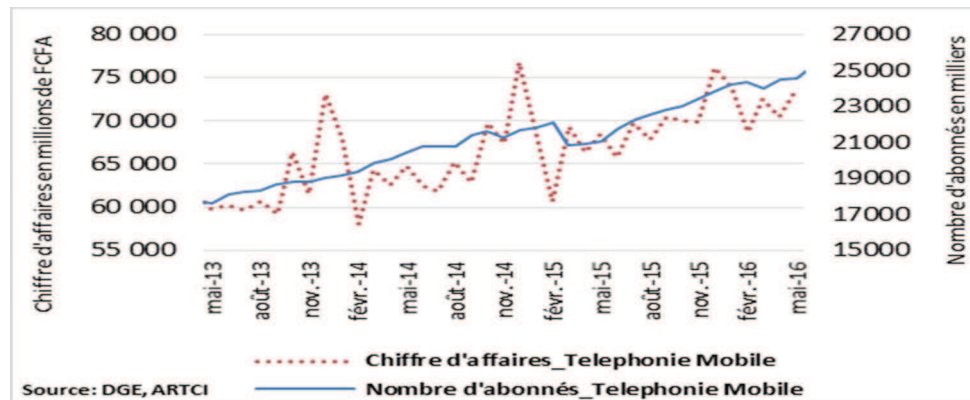
de marchandises de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso baissent de 12,4% tout comme les importations qui reculent de 12,7%. Par ailleurs, le ralentissement des activités du Port Autonome d'Abidjan peut expliquer la baisse du trafic ferroviaire. Aussi, ce mode de transport fait face à la concurrence du trafic routier avec l'amélioration des infrastructures routières.

Le secteur des télécommunications connaît un repli du chiffre d'affaires en lien avec la fusion de Côte d'Ivoire Telecom et Orange Côte d'Ivoire intervenue en fin décembre 2016. Cette fusion affecte spécifiquement la téléphonie fixe. Ainsi, sur la période sous revue, le nombre d'abonnement augmente de 21,5% tandis que le chiffre d'affaires se replie de 2,4%. En outre, Le secteur des télécommunications continue de profiter des investissements réalisés en 2016 ainsi que de ceux réalisé au cours de ce premier semestre de l'année 2017.

Ainsi, la téléphonie mobile enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 7,2% tandis que le nombre d'abonnement s'accroît de 22,4%. Le chiffre d'affaires du mobile money s'est accru de 37,2% avec environ 7,9 millions d'abonnements. Quant à l'internet mobile, l'utilisation de la 3G et le déploiement progressif de la 4G ont permis d'atteindre 14,9 millions d'abonnement en hausse de 98,0% avec un chiffre d'affaires en progression de 65,1%.

Par contre au niveau de la téléphonie fixe, le chiffre d'affaires est ressorti à 52,2 milliards en baisse de 46,4% malgré le nombre d'abonnements qui connaît une hausse de 4,1%.

Figure 19 : Evolution du chiffre d'affaires et des abonnés dans la téléphonie mobile



Sources : DGE, ARTCI

II.6- L'emploi moderne

Dans le secteur moderne, le marché du travail poursuit sa progression. Il est marqué par une augmentation de 4,7% du nombre de salariés correspondant à une création nette de 41 776 emplois sur un an. Cette évolution positive de l'emploi confirme la bonne orientation de l'économie ivoirienne. Le secteur privé demeure le principal moteur de croissance de l'emploi avec une contribution à hauteur de 83,8% dans la création d'emplois.

Le secteur privé formel enregistre un accroissement de 5,1% d'immatriculation de salariés, soit une création nette de 35 022 emplois pour un effectif 722 365 salariés. Ce dynamisme observé est amené par les branches d'activité telles que le commerce (+33,5% ; +11 747 emplois nets), le secteur agricole (+18,1% ; +6 340 emplois nets), l'industrie manufacturière (+16,0% ; +2 972 emplois nets), le BTP (+11,4% ; +3 980 emplois nets), l'enseignement privé (+8,0% ; +2 790 emplois nets), les

établissements financiers (+6,0% ; +2 106 emplois nets), l'industrie extractive (+3,6% ; +1 276 emplois nets) ainsi que les hôtels et restaurants (+3,3% ; +1 160 emplois nets).

Au niveau du secteur public, l'organisation régulière des concours de recrutement dans l'administration a permis d'accroître le nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat. Ainsi, il est enregistré une progression de 3,4% du nombre de salariés correspondant à une création nette de 6 754 emplois. Hormis les militaires, le secteur public compte 205 428 fonctionnaires et agents de l'Etat.

Au total, le secteur formel moderne comptabilise 927 793 salariés hormis les militaires.

II.7- L'évolution des prix à la consommation

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) enregistre une progression de 0,7% en moyenne sur la période sous revue. Cette évolution résulte du raffermissement des prix des produits non alimentaires (+1,4%) et d'une baisse de ceux des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-1,1%).

Par ailleurs, en termes d'origine, le renchérissement des prix des produits importés (+1,8%) est plus accentué que celui des prix des produits locaux (+0,6%).

Le reflux enregistré au niveau des prix des produits de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » provient de la baisse des produits alimentaires (-1,6%) atténuée par l'augmentation des prix des boissons non alcoolisées (+4,8%).

Concernant le groupe « produits alimentaires », un repli des prix est observable au niveau des sous-groupes céréales non transformées (-1,5%), « lait-fromages-œufs » (-2,5%), fruits (-0,3%), légumes frais (-6,5%) et « tubercules et plantains » (-13,3%). Par contre, les viandes

(+1,8%), les poissons (+2,8%), ainsi que les huiles et graisses (+15,2%) s'affichent en hausse.

Le sous-groupe « céréales non transformées » subit le recul des prix des postes « riz local vendu en détail » (-4,3%) et « riz brisé vendu au détail » (-0,5%). En revanche, ceux du « riz importé populaire au détail » (+1,4%), du « mil en grain vendu au détail » (+7,2%), des « maïs séchés en grains vendus au détail » (+6,5%), du « fonio en grain en vrac » (+1,4%) sont en augmentation.

La baisse des prix au niveau du sous-groupe « lait-fromages-œufs », provient de la plupart de ses postes, en particulier, le « lait caillé au litre » (-1,6%), le « lait en poudre ordinaire vendu en vrac » (-5,5%), l'« œuf frais de poule d'élevage ordinaire » (-3,1%). Toutefois, les prix du « yaourt nature ordinaire » (+2,2%) et du « lait dèguè vendu en boîte » (+13,9%) croissent.

Au niveau du sous-groupe « légumes frais », les « tomates cerises » (-28,8%), les « tomates farcies ou pelées » (-32,0%), les « haricots verts » (-14,7%), le poivron frais (-12,5%), et le chou vert (-12,3%) enregistrent un recul de leur prix tandis que ceux du concombre (+10,3%), de l'aubergine locale (+7,3%) et de l'oignon frais rond (+5,6%) augmentent.

Le poste « tubercules et plantains » est marqué par la contraction des prix du « manioc frais » (-21,7%), de la « banane plantain » (-21,8%), de l'« igname précoce "Pkonan" » (-6,2%) et de l'« igname tardive » (-8,5%). Ces baisses sont atténuées par la hausse des prix de la pomme de terre (+8,4%) et de la farine de manioc en vrac (+27,9%).

La fonction « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+2,6%) enregistre une augmentation des prix provenant aussi bien du groupe « boissons alcoolisées » (+1,6%) que des « tabacs et stupéfiants » (+3,2%).

Les contributions au raffermissement des prix des produits non alimentaires sont le fait des fonctions « articles d'habillement et chaussures » (+2,6%), « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,5%), « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+2,4%), « santé » (+1,1%), « loisirs et culture » (+1,3%), « enseignements » (+2,1%), « restaurants et hôtels » (+0,3%) ainsi que « biens et services divers » (+5,4%). Ces hausses sont amoindries par le fléchissement des prix des fonctions « transport » (-1,2%) et « communication » (-2,4%).

La croissance des prix de la fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » est imputable à l'ensemble de ses groupes, notamment, les « loyers effectifs » (+2,3%), l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+7,1%), l'« entretien et réparation des logements » (+0,3%) et l'« alimentation en eau et services divers liés au logement » (+0,1%).

L'augmentation des prix des « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » résulte des évolutions positives enregistrées spécifiquement au niveau des sous-groupes « meubles, articles d'ameublement, tapis » (+2,5%), « verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage » (+3,3%), « articles de ménage en textiles » (+1,2%), l'« outillage et autre matériel pour la maison et le jardin » (+1,7%) et « biens et services liés à l'entretien courant du foyer » (+3,5%). Par contre, les prix des « appareils ménagers » baissent (-1,1%).

La fonction « santé » connaît une augmentation en relation avec la progression des prix des groupes « produits, appareils et matériels médicaux » (+1,8%), « services hospitaliers » (+0,1%) malgré le retrait des prix des « services ambulatoires » (-0,1%).

Le renchérissement des prix de la fonction « loisirs et culture » est porté essentiellement sur les groupes « services récréatifs et culturels » (+1,8%), « journaux, livres et articles de papeterie » (+1,6%), et « autres articles et matériel de loisirs, de jardinage » (+2,4%).

Les prix de la fonction « enseignement » sont en hausses sous l'effet principalement des postes « enseignement préscolaire et primaire » (+4,2%) et « enseignement secondaire » (+4,4%).

Le fléchissement des prix de la fonction « transport » découle de la réduction des prix des postes « achats de véhicules » (-0,2%), des « services de transport » (-1,9%) ainsi que du recul des prix des « dépenses d'utilisation des véhicules » (-0,6%).

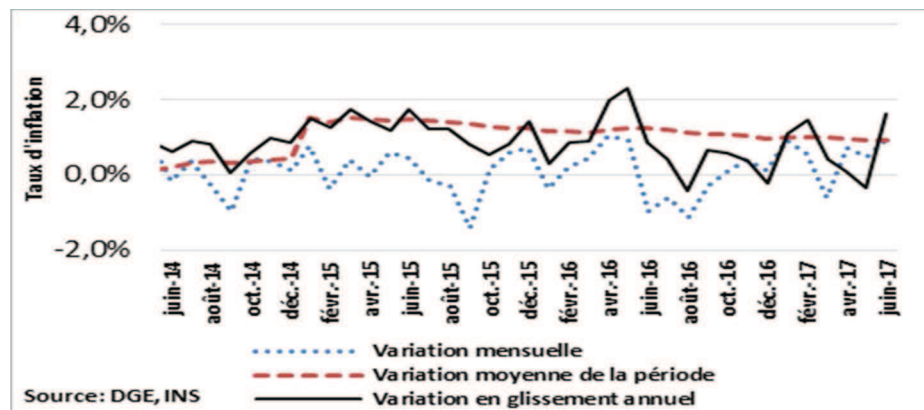
La fonction « communication » est marquée par les diminutions des groupes « services de téléphonie et de télécopie » (-2,4%) et « matériels de téléphonie et télécopie » (-3,0%).

La fonction « biens et services divers » enregistre un accroissement de prix imputable aux groupes « soins corporels » (+7,3%), « effets personnels non classés ailleurs » (+2,5%). Toutefois, ces évolutions sont atténuées par les baisses des prix au niveau des groupes « protection sociale et assurances » (-0,9%) et « autres services d.c.a. » (-0,2%).

Les prix de la fonction « restaurants et hôtels » affiche une progression de 0,3% en lien avec l'augmentation des prix des groupes « services de restauration » (+0,2%) et « services d'hébergement » (+1,2%).

En moyenne annuelle, le taux d'inflation se situe à 0,5%, en deçà du seuil admis dans la communauté UEMOA (maximum 3%).

Figure 20 : Taux d'inflation



Sources : DGE/INS

II.8- Les échanges extérieurs

Les **échanges extérieurs** de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels ont été affectés au premier semestre 2017, par l'engorgement du port d'Abidjan qui a ralenti les activités portuaires et impacté négativement certains secteurs d'activités, notamment le transport terrestre et les cimenteries.

Au total, ces échanges de marchandises sont caractérisés en valeur par une augmentation des exportations de 19,4% et une baisse des importations de 8,1%. Il en découle un solde commercial excédentaire de 1 662,03 milliards, en progression de 122,1% par rapport à l'excédent de juin 2016.

En volume, la tendance est semblable à celle de la valeur. Les exportations affichent une hausse de 17,8% tandis que les importations se contractent de 3,9%. Par ailleurs, les termes de l'échange s'améliorent de 6,0%, sous l'effet combiné d'une baisse

des prix à l'importation (-4,4%) et d'une hausse des prix à l'exportation (+1,3%).

L'accroissement en valeur **des exportations** en commerce spécial et hors biens exceptionnels est imputable aux produits primaires et aux produits transformés, en hausse respectivement de 27,0% et 6,0%.

Les produits transformés bénéficient du dynamisme des ventes des produits manufacturés (+16,0%) portés principalement par les produits pétroliers (+50,0%). A l'inverse, un repli des ventes est enregistré au niveau des « conserves et préparations alimentaires » (-1,7%) et des produits de première transformation (-1,4%), spécifiquement l'huile de palme (-23,2%), le bois transformé (-0,5%) et le « fer, fonte, acier et ouvrages en acier » (-41,2%).

L'orientation favorable, en valeur, des produits primaires est principalement attribuable à la bonne tenue des exportations des produits de l'agriculture d'exportation (+28,4%) notamment, du cacao fèves (+17,8%), de la noix de cajou (+61,7%) et du caoutchouc (+73,1 %). Le cacao fèves profite de la progression en volume (+39,4%) malgré la chute des prix (-15,5%). S'agissant des exportations du café vert (-35,5%) et du coton masse (-1,9%), ils reculent en valeur sous l'effet d'une baisse des volumes respectivement de 41,0% et 8,0%.

Par ailleurs, les produits primaires bénéficient de l'accroissement des produits miniers (+31,4%) tirés par l'or (+17,9%) et le pétrole brut (+22,0%). En outre, les produits de l'agriculture vivrière s'inscrivent également en hausse de 8,3% grâce au riz (+26,2%) et aux mangues fraîches (+8,3%). La hausse des exportations de riz en valeur s'explique par un accroissement en volume (+76,3%) tandis que les prix baissent (-28,4%).

Les importations en valeur se contractent de 8,1% sous l'effet des biens d'équipement et des biens intermédiaires qui reculent

respectivement de 31,7% et 6,6%. Cette contraction est amoindrie par la hausse des achats de biens de consommation de 3,7%.

La hausse des biens de consommation provient essentiellement des autres biens de consommation (+8,9%) qui profitent de la hausse des produits pétroliers (+161,3%), des plastiques (+5,6%), des « minerais, scories et cendres » (+4,8%) ainsi que des automobiles (+3,7%).

Les biens d'équipement subissent le retrait des acquisitions de machines mécaniques (-16,9%), de machines électriques (-29,6%), de matériels de transport routier (-31,7%) et de matériels de transport de navigation maritime (-92,6%).

Les biens intermédiaires pâtissent du recul des importations de pétrole brut (-9,4%), de « fer, fonte, acier et ouvrages en aciers » (-5,6%), de produits chimiques (-5,4%) et de produits métalliques (-8,9%).

II.9- Les finances publiques

Au cours du premier semestre 2017, la situation des finances publiques est marquée par un niveau de recouvrement des recettes et dons en deçà de l'objectif et une sous consommation des dépenses totales et prêts nets. Cela a induit un déficit budgétaire global moindre que prévu. Toutefois, par rapport au premier semestre 2016, les recettes et dons ainsi que les dépenses totales et prêts nets sont respectivement en hausse de 155,1 milliards de FCFA et 168,6 milliards de FCFA.

Les recettes et dons ont été recouverts à hauteur de 2 325,5 milliards contre un objectif de 2 335,5 milliards.

Les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 1 899,0 milliards contre un objectif de 1 856,3 milliards, soit une plus-value de 42,7 milliards. Cette évolution est attribuable aussi bien à la bonne performance de la fiscalité intérieure (+6,4 milliards) que de la fiscalité de porte (+36,3 milliards).

Par rapport au premier semestre 2016, les recettes fiscales ressortent en hausse de 125,6 milliards.

Les recettes non fiscales sont évaluées à 305,5 milliards contre un objectif de 327,3 milliards, soit une moins-value de 21,7 milliards due à un recouvrement moins important que prévu des caisses de sécurités sociales.

Les dons ressortent à 121 milliards contre une prévision de 152,0 milliards soit un gap de 31 milliards, imputable au ralentissement de l'exécution des dons-projets.

Les dépenses totales et prêts nets sont évalués à 2 528,3 milliards contre un objectif de 2 828,6 milliards, dégageant une économie de 300,3 milliards imputable à une sous-consommation des différents postes de dépenses.

Les dépenses de personnel se sont établies à 733,4 milliards pour un objectif de 755,0 milliards, soit une sous-consommation de 21,6 milliards, en lien essentiellement avec le retard dans l'acheminement des dossiers de premiers mandatements des agents nouvellement recrutés.

Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 529,3 milliards pour un objectif attendu de 634,2 milliards. Cette sous-consommation est en partie liée aux efforts de rationalisation des charges de fonctionnement.

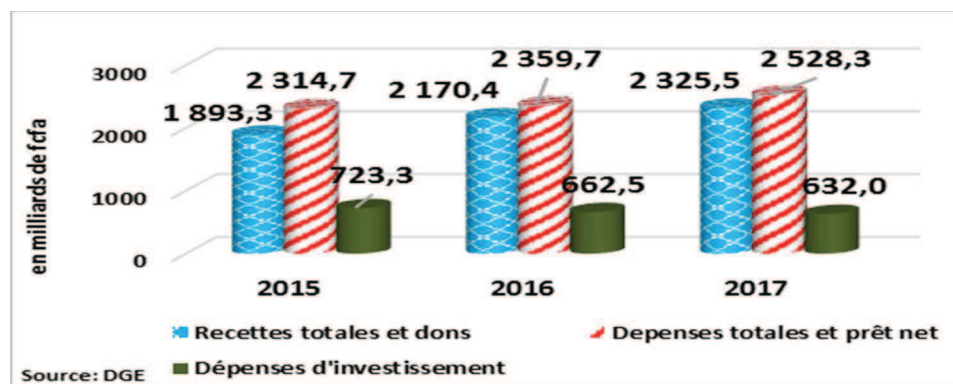
Les subventions et transferts ont été accordés à hauteur de 183,6 milliards contre un niveau prévisionnel de 185,4 milliards, soit

un gap de 1,8 milliard en raison du retard dans l'exécution de la subvention aux écoles privées lié à la nécessité de vérification préalable des effectifs affectés dans les écoles privées.

Les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 632,0 milliards pour une prévision de 740,4 milliards, soit un taux d'exécution de 85,4%. Elles ont été financées par 320,3 milliards de ressources internes, soit 50,7% et 311,7 milliards de ressources extérieures, soit 49,3%.

Il en résulte un **solde primaire de base** et un **solde budgétaire global** respectivement de 180,7 milliards et -202,8 milliards contre des soldes attendus respectivement à -64,2 milliards et -493 milliards. Le déficit budgétaire global a été couvert grâce à un recours aux marchés monétaire et financier pour un montant de 1 714,9 milliards contre un objectif de 1 004,9 milliards (+710 milliards) répartis entre les ressources extérieures et intérieures. Ce niveau important des mobilisations est essentiellement dû à l'émission réussie des Eurobonds 2017 qui a permis de mobiliser 1 143,5 milliards dont une tranche en euro équivalent à 410 milliards de F CFA et le reliquat en dollar équivalent à 733,5 milliards de F CFA.

Figure 21 : Indicateurs des finances publiques à fin juin 2017 (en milliards de FCFA)



II.10- La situation monétaire et le secteur boursier

A fin juin 2017, en glissement annuel, la **situation monétaire** enregistre une hausse de la masse monétaire de 1 361,0 milliards (+17,6%) pour s'établir à 9 072,3 milliards.

Le marché boursier est marqué par un ralentissement de ses activités au premier semestre 2017. En effet, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) enregistre des baisses respectivement de 11,5% et 9,8% pour les indices BRVM 10 et BRVM composite.

II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties

La masse monétaire ressort à 9 072,3 milliards en augmentation de 17,6% (+1 361,0 milliards). Cette évolution se ressent à la fois au niveau des dépôts en banque (+13,2% ; +756,2 milliards) et de la monnaie fiduciaire (+30,6% ; +604,7 milliards).

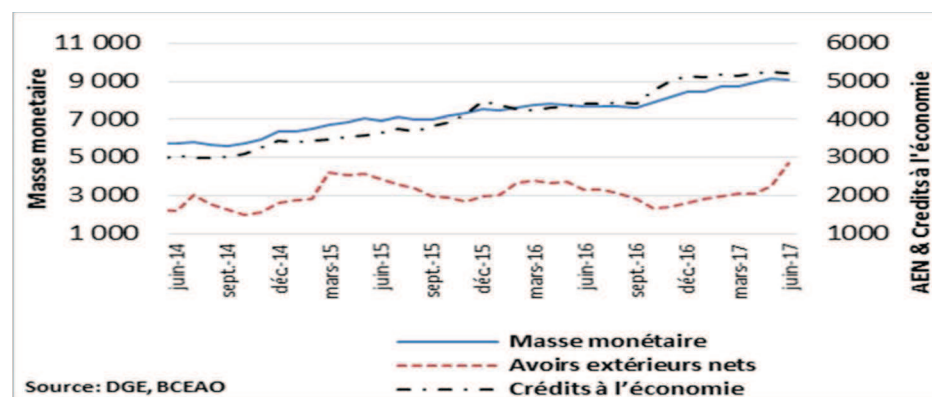
Du côté des contreparties de la masse monétaire, les avoirs extérieurs nets croissent de 31,1% (+673,6 milliards) pour ressortir à 2 838,2 milliards, après être restés en contraction sur les cinq premiers mois de l'année 2017. Cette inversion de tendance est attribuable à la mobilisation de 1 143,5 milliards de FCFA sur le marché financier international, en dollars US et Euros, à travers l'émission d'Eurobonds au mois de juin 2017.

En ce qui concerne l'encours des crédits intérieurs nets, il est ressorti à 6 704,3 milliards en progression de 12,4% (+742,0 milliards). Cette évolution provient de l'effet conjugué de l'augmentation du crédit net à l'économie et de la réduction de la Position Nette du Gouvernement (PNG).

La PNG se situe à 1 484,6 milliards, en baisse de 4,7% (-72,5 milliards). Cette amélioration de la PNG s'explique par une augmentation des créances du Trésor plus importante que celle de ses dettes vis-à-vis du système bancaire. Les créances du Gouvernement bénéficient des ressources mobilisées au titre des Eurobonds pour le financement des projets structurants de l'Etat.

S'agissant de l'encours du financement bancaire de l'économie, il s'est affiché à 5 219,7 milliards, en accroissement de 18,5% (+814,5 milliards). Cette embellie traduit la confiance du secteur bancaire en l'économie ivoirienne. Tous les types de crédits bénéficient de cette progression notamment les crédits de campagne (+59,1% ; +141,9 milliards), les crédits ordinaires de court terme (+10,8% ; +241,4 milliards), les crédits ordinaires à moyen terme (+22,6% ; +378,2 milliards) et ceux à long terme (+20,4% ; +44,0 milliards).

Figure 22 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



Sources : BCEAO, DGE

En ce qui concerne la situation des banques sur le premier semestre de 2017, il est observé un accroissement des dépôts de 26,7% (+191,4 milliards) par rapport à la même période de 2016 pour s'établir à 907,4 milliards.

Aussi, en termes de flux, le montant cumulé des effets escomptés s'élève à 462,2 milliards, en hausse de 16,2% (+64,6 milliards) du fait de la progression des effets escomptés au profit des « Entreprises individuelles » (+32,7 milliards), des « Autres sociétés » (+26,7 milliards) et des « Particuliers » (+15,5 milliards). En moyenne, le taux d'escompte recule de 0,8 point de pourcentage pour s'établir à 6,9%.

II.10.2- Le secteur boursier

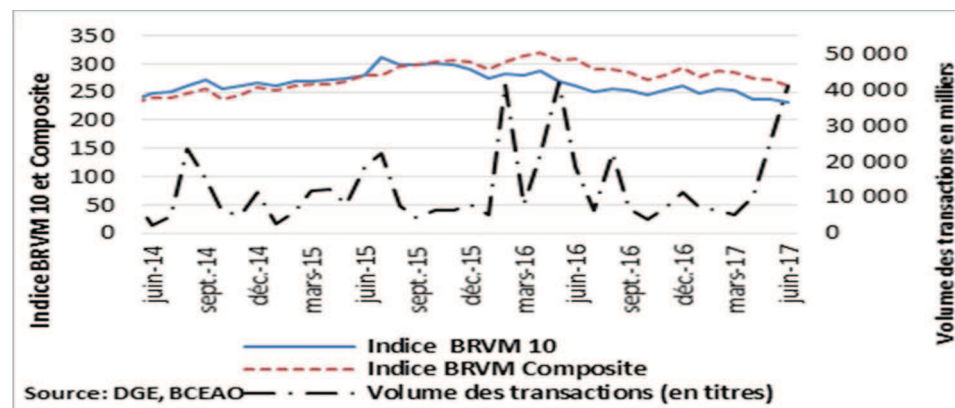
La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est marquée par un ralentissement des activités de la place financière. En effet, tous les indicateurs boursiers notamment les indices, la capitalisation boursière ainsi que la valeur totale transigée sont en contraction.

En effet, L'indice BRVM 10 ressort en moyenne sur le premier semestre 2017 à 232,1 points contre 260,4 un an plutôt, soit une baisse de 11,5% en raison du repli d'activité des dix entreprises qui la composent. Quant à l'indice Composite moyen, il régresse de 9,8% pour s'établir à 262,4 points en moyenne en lien avec le recul de la quasi majorité des indices sectoriels notamment celui du transport (-20,7%), de la distribution (-32,1%), de l'industrie (-26,0%), des services publics (-4,0%), des finances (-2,6%), des autres secteurs (-48,1%). En revanche, l'indice du secteur agricole augmente de 10,1%.

S'agissant de la capitalisation boursière, elle s'établit à 9 108,8 milliards, en diminution de 3,2% sous l'effet de la baisse de la capitalisation boursière des actions (6 565,8 milliards ; -14,1%). Toutefois, la capitalisation boursière des obligations a connu une bonne progression de 44,2% pour ressortir à 2 543,0 milliards.

Quant aux transactions sur la période, le volume de titres transigés est également en baisse de 29,6% ainsi que la valeur totale qui recule de 43,5%. Ainsi, au premier semestre 2017, le marché boursier sous régional enregistre 44 145 054 titres échangés pour une valeur globale de 22,5 milliards.

Figure 23 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Sources : BRVM, DGE

II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2017

La croissance devrait ressortir à 8,1% en 2017 contre 8,3% en 2016 bénéficiant d'un environnement favorable des affaires malgré les perturbations relatives aux revendications sociales qui se sont traduites par des grèves des fonctionnaires et des mutineries de quelques éléments dans l'armée. Ces revendications ont connu rapidement une conclusion. Par ailleurs, le maintien de la confiance des agents économiques et le regain de la consommation des ménages contribuent à la solidité de l'économie ivoirienne. En outre, la mobilisation de 1 143,5 milliards de FCFA sur le marché financier international (Euro obligations) consacre la confiance des investisseurs internationaux en l'économie ivoirienne.

II.11.1- L'offre

L'offre globale serait marquée par le rebond du secteur primaire (+9,9% contre -1,1% en 2016) et le dynamisme des secteurs secondaire (+7,3% contre 15,2% en 2016) et tertiaire (+9,1% contre 10,4% en 2016).

II.11.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait enregistrer une croissance de 9,9% contre -1,1% en 2016 grâce au rebond de l'agriculture d'exportation (+14,3%) et à la consolidation de l'agriculture vivrière (+7,4%). La croissance de l'agriculture d'exportation serait soutenue par la hausse des productions de cacao (+21,4%), d'ananas (+25,7%), de banane (+15,7%), de coton graine (+5,3%) grâce à une bonne pluviosité sur l'année et à un meilleur traitement phytosanitaire des plantations. La production vivrière bénéficierait de la mise en œuvre du Programme d'Urgence d'Appui à la Production Vivrière (PUAPV).

Tableau 8: Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation

Produits (en milliers de tonnes)	2015	2016	2017 (prév.)
Café	126,7	105,6	29,0
Cacao	1 825,6	1 634,4	1 984,0
Banane	359,9	345,7	400,0
Ananas	49,8	38,9	48,9
Coton graine	434,9	332,4	350,0
Huile de palme	424,1	450,0	485,7
Caoutchouc	360,0	392,0	394,6
Anacarde	702,5	649,6	666,8

Sources : ACE, APROMAC, APROSAPCI, CCA, DGD, DGE/DPPSE

II.11.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire connaîtrait une hausse de 7,3% après la performance de 15,2% enregistrée en 2016. Le ralentissement du

secteur secondaire s'expliquerait principalement par la baisse de la production de l'industrie extractive (-3,6%) après les performances de 2016 (+18,1%), le ralentissement de l'industrie des BTP (+12,0%) après plus de 29% de hausse en moyenne annuelle sur la période 2012-2016. Ce ralentissement est le fait d'une part des retards accusés dans certains projets (aménagement de la baie de Cocody, aménagement et bitumage de la voirie de la zone industrielle de Yopougon, etc) et d'autre part, de la baisse de la consommation des matériaux de construction en liaison avec l'achèvement de plusieurs projets publics d'envergure (Barrage de Soubré, Aménagement et bitumage de la voirie revêtus d'Abidjan, etc).

Tableau 9: Principales hypothèses de l'extraction minière

Produits	2015	2016	2017 (prév.)	Var 17/16
Pétrole (en milliers de barils)	10 735,1	15 425,9	13 502,9	-12, 5%
Pétrole (en barils/jour)	29 411,4	42 262,7	36 994,2	-12, 5%
Gaz (en millions de mètre cube)	2 224,3	2 395,0	2 380, 9	-0,6%
OR (en Kg)	23 500,0	25 054,6	26 000,0	3,8%
Manganèse (en Tonnes)	263 200,0	217 000,0	250 000, 0	15,2%

Sources : PETROCI, SODEMI, DGE/ DPPSE

II.11.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire bénéficierait des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire et de l'organisation des jeux de la francophonie ainsi que du sommet UE-UA. Ainsi, il évoluerait de 9,1% grâce au transport (+8,7%) avec la reprise du compartiment maritime, et du commerce (+9,6%), bénéficiant du regain du volume des marges de commerce extérieur. Le secteur des télécommunications tout comme celui des autres services

poursuivraient leur dynamisme pour s'afficher respectivement à 9,4% et 8,8%.

Tableau 10: Evolution sectorielle

Croissance en volume en %	2015	2016	Estimations 2017
Secteur primaire	2,9	-1,1	9,9
Secteur secondaire	8,3	15,2	7,3
Secteur tertiaire	8,2	10,4	9,1
PIB non marchand	7,7	3,6	3,8
PIB total	8,8	8,3	8,1

Source : DGE/ DPPSE

II.11.2- La demande

La demande globale serait tirée par l'affermissement des investissements (+11,3%), la consolidation de la consommation finale (+7,1%) et la reprise des exportations (+7,4%).

La consommation finale ressortirait à 7,1% en 2017 contre 9,1% en 2016 soutenue par la consommation des ménages (+6,0% en 2017 contre +9,7% en 2016) et la consommation publique (+14,1% en 2017 contre +5,2% en 2017). Cet accroissement serait dû à celui des revenus des ménages salariés et agricoles et à la création d'emplois aussi bien dans le secteur public que privé.

Les investissements augmenteraient de 11,3%, tirés par le renforcement des outils de production dans le secteur industriel, la construction immobilière et les routes. Le taux d'investissement global ressortirait à 21,3% contre 20,5% en 2016 avec un taux d'investissement public de 6,8%.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services connaîtraient une hausse (+6,1%) en lien avec la mise en œuvre des projets d'investissement et le renforcement de l'activité de la SIR en lien avec la restructuration de sa dette en 2017. Quant aux exportations de biens et services, elles enregistreraient une évolution de 7,4% due principalement à l'augmentation des exportations de cacao et de produits pétroliers.

II.11.3- Les prix

L'inflation serait contenue à 1,0% (en dessous de la norme communautaire de 3%), grâce à l'accroissement de l'offre intérieure de denrées alimentaires.

II.11.4- Les comptes extérieurs

Pour l'année 2017, les projections de la balance des paiements prévoient un solde global excédentaire de 438,1 milliards de francs CFA.

Le compte courant enregistrerait un déficit (-1,2% du PIB) qui proviendrait des déficits structurels des services, du revenu primaire et du revenu secondaire, nonobstant l'excédent de la balance des biens.

Au niveau du commerce des biens, les exportations augmenteraient, en raison de la hausse de la production des matières premières notamment le cacao (+21,4%), le sucre (+23,5%). Les importations repartiraient à la hausse, du fait de l'amélioration des prix et de la poursuite de l'augmentation des quantités des biens achetés. En effet, les importations des biens d'équipements devraient continuer de croître, en phase avec les investissements publics dans le cadre de la

mise en œuvre du Plan National de Développement (2016-2020) et de la poursuite de l'amélioration du climat des affaires.

Le solde structurellement déficitaire des services devrait s'aggraver, en lien avec la hausse des paiements dus aux non-résidents, au titre du fret et des autres services.

Le déficit du solde primaire se creuserait également, du fait de l'accroissement des paiements des revenus d'investissements, consécutif à la croissance des passifs financiers des entreprises vis-à-vis de l'étranger. De même, le solde du revenu secondaire se dégraderait, sous l'effet de l'augmentation des montants reversés aux instances sous-régionales au titre des prélèvements communautaires et de l'augmentation des transferts des migrants à destination de l'étranger.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif plus élevé que celui de l'année précédente, en raison de l'augmentation des dons projets entrants.

Le compte financier serait caractérisé par un accroissement net des passifs financiers, en lien avec la baisse des montants d'investissements directs étrangers entrants, des investissements de portefeuille entrants et des tirages publics sur ressources extérieures.

II.11.5- La situation monétaire

Les statistiques monétaires à fin décembre 2017 se caractériseraient par une **masse monétaire** s'élevant à 9 530,2 milliards, en hausse 12,4% par rapport à son niveau à fin décembre 2016, dans le sillage de la progression attendue de l'activité économique.

Les avoirs extérieurs nets se consolideraient de 438,1 milliards FCFA en se situant à 2 247,0 milliards en 2017. Cette évolution est induite par l'amélioration du solde des transferts nets, le rapatriement des recettes d'exportation et par la mobilisation de ressources extérieures effectuées au titre des tirages sur les ressources du FMI et des ressources extérieures mobilisées de l'émission d'Eurobonds.

Le crédit intérieur s'élèverait à 7 663,2 milliards à fin décembre 2017 contre 7 025,5 milliards en 2016, soit une progression de 9,1%. Cette hausse serait tirée principalement par les crédits à l'économie, les crédits nets à l'Etat étant projetés en baisse.

La PNG ressortirait à 1 724,6 milliards au terme de l'année 2017 contre 1 888,4 milliards en 2016, soit un désendettement net de 163,8 milliards (-8,7%) qui résulterait des effets conjugués de la baisse des dettes (-109,3 milliards) et de la hausse des créances (+99,4 milliards).

Tableau 11: Situation monétaire intégrée

RUBRIQUES	31/12/2016 réalisations	31/12/2017 Prévisions actualisées	Variation en niveau	Variations en pourcentage %
Avoirs extérieurs nets	1 808,9	2 247,0	438,1	24,2
Crédit intérieur	7 025,0	7 663,2	637,7	9,1
Dont Position Nette du Gouvernement	1 888,4	1 724,6	-163,8	-8,7
Dont Crédit à l'économie	5 137,1	5 938,6	801,5	15,6
Masse monétaire	8 477,4	9 530,2	1 052,8	12,4
Circulation fiduciaire	2 309,1	2 563,6	254,5	11,0
Dépôts en banques	6 168,3	6 966,6	798,3	12,9
Autres éléments nets	356,5	380,0	23,5	6,6

Source : BCEAO, DGE / DPPSE

III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2017

Les finances publiques bénéficieraient d'un environnement favorable et des efforts d'assainissement de l'économie engagés par le Gouvernement. Toutes les prévisions financières sont donc soutenues par la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant le renforcement de la transparence dans la gestion des Finances Publiques, notamment la gestion de la dette, les procédures d'exécution et de clôture budgétaire, les procédures de passation de marché et la gestion des entreprises publiques. Ces actions devraient permettre l'optimisation du recouvrement des recettes, la rationalisation des exonérations et une meilleure maîtrise des risques budgétaires.

III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons

L'évolution favorable de la conjoncture économique nationale combinée à la mobilisation des concours extérieurs devraient permettre de dégager des ressources supplémentaires pour les dépenses d'investissements.

Les recettes totales et dons sont estimés à 4 573,4 milliards (19,4% du PIB) contre 4176,6 milliards en 2016 (19,4% du PIB), soit une hausse de 396,8 milliards (+9,5%). Ils se décomposent en recettes de l'Etat pour 4 230,3 milliards et en dons pour 343,1 milliards.

III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales

La bonne performance attendue des recettes publiques serait soutenue par un bon niveau des recettes fiscales qui passerait de 3197,7 milliards en 2016 à 3 437,7 milliards en 2017. Ces recettes seraient composées essentiellement de la fiscalité intérieure (de

1 641,6 milliards en 2016 à 1 812,3 milliards en 2017) et de la fiscalité de porte (de 1 556,1 milliards en 2016 à 1 625,4 milliards en 2017). Ces bons niveaux de recouvrement s'expliqueraient principalement par la relance et la consolidation des activités économiques, ainsi que la mise en œuvre satisfaisante des mesures fiscales.

Au niveau de la DGI, l'impôt BIC hors pétrole est estimé à 299,1 milliards contre 259,5 milliards en 2016, en lien avec les efforts des services en matière de lutte contre la fraude et l'élargissement de l'assiette induite par la politique de promotion du secteur privé.

L'impôt sur les revenus et salaires est projeté à 466,6 milliards en 2017 après 417,0 milliards en 2016. Cette projection tient compte de l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales, de l'application effective de l'augmentation du SMIG, de la poursuite des efforts de recouvrement des arriérés et du renforcement des contrôles (fiscaux et administratifs).

La TVA devrait passer de 323,0 milliards en 2016 à 376,9 milliards en 2017, en liaison avec la croissance de la consommation, le recouvrement d'arriérés, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les droits d'enregistrement sur le café et le cacao se situeraient à 80,1 milliards en 2017 contre une réalisation de 128,5 milliards en 2016, soit une baisse de 37,7%.

Les taxes sur les télécommunications sont estimées à 51,6 milliards en 2017, grâce à la hausse des consommations téléphoniques et aux actions de contrôle et de lutte contre la fraude.

Au niveau du Trésor, les recettes sont attendues en 2017 à 8,5 milliards contre 9,5 milliards réalisés en 2016, soit un repli de 1,0 milliard.

Concernant la DGD, les taxes sur les produits pétroliers se situeraient à 347,1 milliards en 2017 après 343,3 milliards atteints en 2016, en lien avec les mises en consommation d'importants volumes de gasoil et de super carburant.

Les taxes sur les marchandises générales passeraient de 738,5 milliards en 2016 à 766,6 milliards en 2017, en liaison avec l'évaluation des vérificateurs et des visites systématiques, l'ouverture des bureaux frontières au dédouanement des marchandises non originaires de la CEDEAO et le redéploiement de Webb Fontaine dans plusieurs bureaux frontières.

Quant aux taxes à l'exportation, elles s'établiraient à 425,9 milliards contre une réalisation de 392,3 milliards en 2016, sous la houlette de l'agriculture d'exportation notamment la hausse attendue de la production de cacao et la bonne tenue des cours mondiaux.

III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont projetées à 600,6 milliards à fin 2017 contre 531,6 milliards en 2016, soit une hausse de 69,0 milliards expliquée principalement par l'augmentation des redevances sur les sociétés de téléphonie (+65,0 milliards).

III.1.3-Les dons

Les dons projet et programme devraient progresser à 343,1 milliards en 2017, après une réalisation de 253,5 milliards en 2016. Ils

comprendraient 195,5 milliards de dons-projets et 147,6 milliards de dons-programme constitués du financement au titre du C2D.

Tableau 12: Recettes fiscales 2015 à 2018 par régies financières (optique TOFE)

En milliards de Francs CFA	2015			2016			2017			2018		
	Réalisation	Evolution %	% PIB	Réalisation	Evolution %	% PIB	Estimation	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB
DGI	1 471,0	10,1	7,8	1 632,1	11,0	7,6	1803,8	10,5	7,6	2049,7	13,6	7,9
Impôts directs	781,1	6,4	4,2	843,8	8,0	3,9	953,6	13,0	4,0	1103,7	15,7	4,3
dont Impôts sur bénéfiques	327,8	-2,3	1,7	334,8	2,1	1,6	382,8	14,3	1,6	442,6	15,6	1,7
Impôts sur revenus et salaires	366,2	13,2	2	417,0	13,9	1,9	466,6	11,9	2,0	538,5	15,4	2,1
Impôts indirects	690,0	14,6	3,7	788,3	14,2	3,7	850,2	7,9	3,6	946,1	11,3	3,7
dont TVA	286,2	12	1,5	323,1	12,9	1,5	376,9	16,6	1,6	452,9	20,2	1,8
Droit d'enregistrement café -	86,2	126,8	0,5	128,5	49,1	0,6	80,1	-37,7	0,3	0,0	-100,0	0,0
Patentes et licences	10	10,3	0,1	11,2	11,9	0,1	28,2	152,2	0,1	36,6	29,5	0,1
Taxes d'exploitation pétrolière	30,9	-22,1	0,2	23,5	-23,9	0,1	25,9	10,3	0,1	27,7	6,6	0,1
TRESOR	8,9	6,8	0	9,5	6,7	0,0	8,5	-10,4	0,0	9,4	11,0	0,0
Impôts directs	7,3	2,4	0	8,1	11,0	0,0	8,5	-15,0	0,0	9,4	11,0	0,0
Impôts indirects	1,6	32,7	0	1,4	-12,5	0,0	1,6	14,9	0,0	1,7	3,4	0,0
DGD	1 474,9	20	7,9	1 556,2	5,5	7,3	1625,4	4,5	6,9	1744,1	7,3	6,7
Taxes hors produits pétroliers	800,3	9	4,3	738,5	-7,7	3,4	766,6	3,8	3,2	875,3	14,2	3,4
Taxes sur produits pétroliers	287,5	69,4	1,5	343,3	19,4	1,6	347,1	1,1	1,5	415,0	19,6	1,6
Taxes à l'exportation	387,1	19	2,1	392,3	1,3	1,8	425,9	8,6	1,8	363,9	-14,6	1,4
RECETTES FISCALES	2 954,8	14,8	15,7	3 197,8	8,2	14,8	3437,7	7,5	14,6	3803,2	10,6	14,7

Sources : DGTCP, DGD, DGE/DPPSE

Tableau 13: Recettes totales et dons 2015 à 2018 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2015		2016		2017		2018	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Recettes fiscales	2 954,9	15,1	3 197,7	14,8	3 437,7	14,6	3 803,2	14,7
Recettes non fiscales	679,8	3,5	531,6	2,5	600,6	2,5	627,0	2,4
Cotisations de sécurité sociale	383,5	2,0	443,3	2,1	458,0	1,9	490,2	1,9
Autres recettes non fiscales	296,2	1,5	88,3	0,4	142,6	0,6	136,9	0,5
<i>Recettes non fiscales du Trésor</i>	46,9	0,2	47,1	0,2	28,4	0,1	32,1	0,1
<i>Redevance de téléphonie cellulaire</i>	167,8	0,9	0,0	0,0	65,0	0,3	57,0	0,2
<i>Autres recettes (y/c Bonus de</i>	17,5	0,1	5,5	0,03	2,5	0,01	0,0	0,00
TOTAL DONS	282,2	1,4	253,5	1,2	343,1	1,5	300,4	1,2
Dons-projets	128,6	0,7	105,9	0,5	195,5	0,8	144,3	0,6
Dons-programmes	153,6	0,8	147,6	0,7	147,6	0,6	156,1	0,6
dont CDD	147,6	0,8	147,6	0,7	147,6	0,6	156,1	0,6
RECETTES TOTALES HORS DONS	3 634,6	18,5	3 884,2	18,0	4 230,3	17,9	4 669,3	17,9
RECETTES TOTALES ET DONS	3 916,8	20,0	4 176,6	19,4	4 573,4	19,4	4 969,7	19,2

Sources : DGTCP, DGBF, DGE/DPPSE

III.2- L'exécution des dépenses totales et prêts nets

La politique des finances publiques en matière de dépenses viserait la maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager une marge substantielle au profit des investissements. Ainsi, les dépenses totales et prêts nets s'établiraient à 5 625,4 milliards en 2017 (23,8% du PIB) contre 5 014,6 milliards en 2016

III.2.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes devraient s'afficher à 3 335,0 milliards en 2017 contre 2 890,4 milliards en 2016, soit une augmentation de 444,6 milliards. Cette hausse serait essentiellement imputable aux dépenses de personnel qui atteindraient 1 512,2 milliards (+111,4 milliards par rapport à 2016).

Les dépenses de personnel, estimées à 1 512,2 milliards contre 1 400,8 milliards en 2016, tiennent compte de la reprise des avancements indiciaires tous les deux ans, du réajustement du taux de cotisation de la charge patronale de l'Etat de 19% à 16,7%; des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé, et de l'amélioration de la gestion des effectifs. Cette évolution de la masse salariale ne respecte certes pas la norme communautaire. Toutefois, ce niveau de dépenses est compatible avec les objectifs définis dans la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

Les subventions et transferts accordés par l'Etat à certains de ses démembrés et organismes extérieurs sont estimés à 369,0 milliards en 2017 après un niveau de 385,8 milliards en 2016. Ces subventions seraient notamment destinées aux écoles privées pour la prise en charge des frais d'écolage des élèves et étudiants affectés par

l'Etat aux Etablissements Publics Nationaux pour mettre en œuvre certaines missions spécifiques de l'Etat et à la filière coton pour soutenir le prix des intrants agricoles. Des subventions et transferts seraient également allouées au secteur électricité dans le but de faire face à la demande d'électricité de plus en plus forte pour accompagner la croissance de l'activité économique, aux Collectivités Décentralisées³ pour soutenir la politique de décentralisation de l'Etat, aux Ambassades et Représentations à l'étranger pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie et aux élèves et étudiants au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

Les dépenses de fonctionnement ressortiraient à 1136,3 milliards en 2017 contre 836,4 milliards en 2016, soit une hausse de 35,9%. Ces dépenses prennent en compte l'impact de la hausse des tarifs d'électricité à compter de juillet 2015. Elles tiennent également compte des consommations attendues en eau, téléphone et électricité des nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

III.2.2- Les dépenses d'investissement

Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND 2016-2020, en vue de l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2020. Les projets d'investissements se chiffraient à 1 612,0 milliards contre 1 408,4 milliards en 2016.

Ces investissements reflèteraient les priorités du Gouvernement en matière d'infrastructures structurantes, d'amélioration du cadre de vie

³Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de décentralisation et du développement local, le Gouvernement a procédé à la création de 31 régions, 2 districts autonomes et 197 communes.

des populations et de renforcement des bases de la croissance économique. La part du financement des projets sur concours extérieurs est prévue à 704,9 milliards.

III.2.3- Les dépenses de sécurité

Les dépenses de sécurité sont estimées à 33,4 milliards en 2017 après s'être établies à 129,4 milliards en 2016. Ces dépenses comprendraient principalement les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS) (31,6 milliards).

Au total, l'année 2017 enregistrerait un solde budgétaire global déficitaire de 1 052,0 milliards (-4,5% du PIB) contre 837,9 milliards (-3,9% du PIB) en 2016. Le financement de ce déficit serait couvert notamment par les ressources à mobiliser sur les marchés monétaire et financier d'une valeur estimée à 2 298,7 milliards dont 702,1 milliards au titre de l'Eurobond.

Tableau 14: Dépenses totales de l'Etat 2015-2018 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2015		2016		2017		2018	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Personnel	1 333,6	7,1	1 400,8	6,5	1 512,2	6,4	1 635,4	6,3
Prestations sociales	255,4	1,4	260,7	1,2	310,8	1,3	323,2	1,2
CNPS	120,4	0,6	121,5	0,6	147,4	0,6	153,3	0,6
CGRAE	135,0	0,7	139,2	0,6	163,4	0,7	169,9	0,7
Subventions et transferts	414,7	2,2	385,8	1,8	369,0	1,6	385,8	1,5
Dépenses de fonctionnement	767,1	4,1	836,4	3,9	1 136,3	4,8	1 019,3	3,9
Dépenses du budget de l'Etat	483,7	2,6	539,3	2,5	728,3	3,1	594,0	2,3
Autres dépenses de fonctionnement	135,3	0,7	143,0	0,7	213,8	0,9	225,9	0,9
Dépenses sociales ciblées	8,5	0	6,8	0,0	6,7	0,0	6,8	0,0
Dépenses d'investissement	1 247,3	6,6	1 408,4	6,5	1 612,0	6,8	1 785,5	6,9
Sur ressources internes	783,7	4,2	1 031,4	4,8	886,5	3,8	997,7	3,9
Sur ressources externes	456,3	2,4	354,4	1,6	704,9	3,0	765,2	3,0
Dépenses de sécurité	108,7	0,6	129,4	0,6	33,4	0,1	23,8	0,1
Sur ressources internes	49,6	0,3	129,4	0,6	33,4	0,1	23,8	0,1
Sur ressources externes	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses liées aux déchets toxiques	13,2	0,1	20,9	0,1	4,7	0,0	0,0	0,0
Transferts en capital	26,0	0,1	66,9	0,3	25,8	0,1	28,9	0,1
Intérêts dus sur la dette	297,5	1,6	360,1	1,7	409,2	1,7	461,7	1,8
Sur dette intérieure	145,3	0,8	183,2	0,8	217,3	0,9	242,9	0,9
Sur dette extérieure	152,2	0,8	177,0	0,8	191,8	0,8	218,7	0,8
Prêts nets	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts)	4 159,1	22,2	4 633,5	21,5	5 211,5	22,1	5 462,8	21,1
DEPENSES TOTALES ET PRETS	4 469,8	23,8	5 014,6	23,3	5 625,4	23,8	5 924,5	22,9

Sources : DGTCP, DGBF, DGE/DPPSE

III.3- La dette publique

L'exécution du service de la dette publique à fin 2017, devrait ressortir à 1 444,9 milliards contre 1 438,5 milliards en 2016. Ce niveau d'exécution, en ligne avec les prévisions représente 6,1% du PIB et 34,2% des recettes intérieures contre respectivement 6,7% et 37,0% en 2016. Il comprend 555,1 milliards de dette extérieure et 889,9milliards de dette intérieure. Ce niveau de service devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés.

Le service de la dette intérieure devrait se chiffrer à 889,9 milliards en 2017 conformément aux prévisions. Ce service devrait être entièrement remboursé. Il est composé de 749,0 milliards de titres émis sur les marchés monétaire et financier et de 245,9 milliards de bons du Trésor dont 10,6 milliards d'intérêts précomptés sur les nouvelles émissions, 315,8 milliards d'obligation du Trésor, 136,4 milliards d'emprunts obligataires et 49,4 milliards de SUKUK. Les remboursements se répartissent comme suit :

- 40,3 milliards au profit de la BCEAO dont 34,1 milliards pour le compte des DTS et 6,2 milliards sur la restructuration des avances statutaires;
- 79,8milliards au profit des banques commerciales (28,9 milliards à la BACI; 7,2 milliards à la BNI ; 5,5 milliards pour la BICICI; et 9,7 milliards au profit de BIAO Côte d'Ivoire et ses filiales) ;
- 11,8milliards au niveau du secteur non bancaire, dont 2,5 milliards de titres fournisseurs et 8,5milliards au titre de divers financements structurés.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait ressortir à 555,1 milliards à fin décembre 2017 contre une

prévision initiale de 575,5milliards. Il devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés et se compose comme suit :

- 102,6 milliards pour les créanciers multilatéraux dont 64,7 milliards pour le FMI, 15,9 milliards pour la BID, 6,9 milliards pour la BOAD et 4,4 milliards pour la Banque Mondiale ;
- 196,9milliards pour le Club de Paris dont 147,6 milliards au titre du C2D ;
- 29,7 milliards pour les autres créanciers bilatéraux dont 12,3 milliards au profit de Eximbank Chine et 11,5 milliards au titre du prêt Congo ;
- 209,7 milliards pour les commerciaux dont 161,8 milliards d'intérêts Eurobonds ; et
- 16,2 milliards au titre des charges exceptionnelles.

Tableau 15: Situation d'exécution du service de la dette publique en 2017

	Service dû prévisionnel	Service dû révisé
BCEAO	37,2	40,3
Banques commerciales	78,4	79,8
Secteur non bancaire	24,9	11,8
Bons du Trésor	248,1	245,9
Obligations du Trésor	303,1	315,8
Emprunts Obligataires	136,4	136,4
SUKUK	45,9	49,4
RCI	1,2	1,5
Frais et commissions	9,0	9,0
TOTAL DETTE INTERIEURE	884,2	889,9
Multilatéraux	104,1	102,6
Club de Paris	200,1	196,9
Autres bilatéraux	35,8	29,7
Commerciaux	232,6	209,7
dont Eurobond	227,3	204,4
Charges Exceptionnelles	2,9	16,2
TOTAL DETTE EXTERIEURE	575,5	555,1
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	1 459,8	1 444,9

Sources: DGTCP, DGE/DPPSE

Tableau 16: Service de la dette publique réglé 2015-2018

En milliards sauf indication	2015	2016	2017	2018
SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE	411,6	480,6	555,1	628,3
% PIB	2,1%	2,2%	2,4%	2,4%
% des recettes intérieures	11,3%	12,4%	13,1%	14,2%
% des recettes d'exportation	5,9%	7,4%	8,6%	8,2%
SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE	887,7	957,9	889,9	919,0
% PIB	4,5%	4,4%	3,8%	3,6%
% des recettes intérieures	24,4%	24,7%	21,0%	19,7%
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	1 299,3	1 438,5	1 444,9	1 547,3
% PIB	6,6%	6,7%	6,1%	6,0%
% des recettes intérieures	35,7%	37,0%	34,2%	34,9%

Sources : DGTCP, DGE/ DPPSE

IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2017

En 2017, les priorités en matière de réformes structurelles sont accordées (i) à l'ajustement des prix dans les principaux secteurs, (ii) à la gestion des finances publiques, (iii) au développement du secteur financier, (iv) à la restructuration du secteur public et (v) au renforcement de l'environnement des affaires.

S'agissant de **l'ajustement des prix dans les principaux secteurs**, le Gouvernement continue l'application du mécanisme automatique des prix à la pompe pour préserver les recettes fiscales au minimum de celles inscrites dans la Loi de Finances Rectificative 2017. Dans ce cadre, afin de préserver la situation financière de la SIR, il continue de garantir la fluctuation du prix ex-SIR conformément aux tendances internationales. Au niveau du secteur électricité, le Gouvernement poursuit ses efforts pour maintenir l'équilibre financier à moyen et long termes à travers notamment l'ajustement continu des tarifs de l'électricité. En outre, l'entrée en production du barrage de Soubré et les cycles combinés devraient contribuer à réduire les coûts de production à moyen et long termes. Les efforts se poursuivent également en vue de maintenir la tendance à la baisse des pertes techniques et non techniques.

Concernant **la gestion des finances publiques**, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre des réformes budgétaires dans le cadre de la modernisation de la gestion des finances publiques. Il compte améliorer davantage l'efficacité des investissements publics à travers notamment la mise en œuvre des recommandations validées issues de l'assistance technique relative à l'évaluation de la gestion des investissements publics – PIMA_ – (Public Investment Management Assessment).

En outre, le Gouvernement continue l'amélioration du système de passation des marchés publics. A ce titre, il entend achever en 2017 la mise en place des Cellules de Passation des Marchés Publics (CPMP) au sein des différents ministères. Il procédera de façon progressive à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics en vue de faciliter la compétition dans le cadre de la commande publique notamment pour les PME.

Le Gouvernement mise également sur la surveillance et la prise en compte des risques budgétaires liés à la dette des entreprises publiques. A cet effet, les informations sur le stock de la dette de l'ensemble des 19 sociétés concernées ont été intégrées à la base de données des entreprises publiques. Le Gouvernement compte suivre le service de la dette par la production, chaque trimestre, d'un tableau récapitulatif du service de la dette de douze (12) entreprises.

La gestion de la trésorerie sera davantage modernisée et optimisée avec la mise en place du Compte Unique du Trésor (CUT). A ce titre, une équipe projet a été nommée et un calendrier d'exécution clairement défini. Le Gouvernement a procédé à un inventaire permanent des comptes ouverts dans les banques commerciales et poursuivra la fermeture de ces comptes au fil de l'eau. Il prévoit notamment le déploiement du Système de Gestion du Compte Unique du Trésor à partir de septembre 2017

Par ailleurs, le Gouvernement envisage l'élaboration du TOFE selon le Manuel des Statistiques des Finances Publiques (MSFP) 2001. A ce titre, le cadre minimum est effectif avec la transcription des opérations financières de l'Administration centrale selon le MSFP 2001. Les actions seront également poursuivies, en vue de la conformité du format des données transmises par les Etablissements Publics Nationaux (EPN) et les institutions de sécurités sociales, en vue de leur intégration progressive à moyen terme. Le champ de couverture sera ensuite progressivement élargi aux autres unités du

secteur public à compter de fin 2018.

Concernant **le développement du secteur financier**, le Gouvernement continue de mener plusieurs actions notamment : (i) la mise en œuvre de son Programme de Développement du Secteur Financier (PDESEFI) pour bâtir un secteur financier stable, attractif et répondant aux besoins de financement croissants de l'économie, (ii) le redimensionnement du portefeuille des banques publiques et (iii) la mise en place d'un cadre réglementaire moderne pour promouvoir la compétitivité des services financiers et renforcer la protection des consommateurs.

S'agissant de **la restructuration du secteur public**, les actions suivantes sont conduites : (i) l'accélération du processus de restructuration des entreprises du secteur énergie basé notamment sur les recommandations des audits de la SIR et de PETROCI, (ii) la mise en œuvre des plans stratégiques des entreprises publiques du secteur des transports qui devrait permettre un retour à l'équilibre à moyen terme, (iii) la mise en œuvre de mesures dans le secteur électricité qui devraient permettre de consolider l'équilibre financier du secteur et accroître davantage l'offre d'électricité, et (iv) le maintien de l'équilibre financier de la Caisse Générale des Retraités et Agents de l'État (CGRAE) en tenant compte des accords obtenus dans le cadre des revendications des fonctionnaires.

En ce qui concerne **le renforcement du climat des affaires**, le Gouvernement entend renforcer l'attractivité de son économie à travers la mise en œuvre de son « Agenda des réformes 2017-2019 » orienté vers la dématérialisation des services administratifs, la réduction des délais de délivrance des actes et le renforcement du cadre juridique des affaires. Ces actions visent la promotion et le développement du secteur privé qui devra renforcer son rôle de moteur de la croissance économique et de pourvoyeur d'emplois. Ainsi, le Gouvernement compte faire jouer au secteur privé un rôle

majeur dans la mise en œuvre du PND à travers notamment, les Partenariats Public Privé. A cet effet, il entend accroître de manière significative la contribution du secteur industriel dans la création de richesses et d'emplois. Cette industrialisation nécessite un approfondissement des problématiques liées à l'amélioration continue de l'environnement des affaires, au renforcement de la compétitivité et au développement de Partenariat Public-Privé.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2018

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2018

I.1- L'environnement économique international

En 2018, l'activité économique mondiale devrait s'améliorer avec un taux de croissance de 3,7% contre 3,5% en 2017 sur la base d'une consolidation de la croissance dans les pays émergents et en développement (4,9% contre 4,6% en 2017) malgré un léger ralentissement dans les pays avancés (1,9% contre 2,1% en 2017).

Dans la plupart des pays avancés, la croissance resterait modérée, caractérisée par une faible croissance potentielle et un rétrécissement graduel des écarts de production. Les Etats-Unis afficheraient un taux de croissance de 2,1% en 2018 comme en 2017, lié à l'hypothèse que la politique budgétaire sera moins expansionniste que prévu, compte tenu des incertitudes liées à la nature et au calendrier des changements de politique budgétaire aux États-Unis.

La zone euro afficherait une croissance modérée de 1,8% favorisée par une politique budgétaire légèrement expansionniste, des conditions financières accommodantes, un euro plus faible et les retombées bénéfiques d'une relance budgétaire probable aux États-Unis; l'incertitude politique due à l'approche d'élections dans plusieurs pays, conjuguée à l'incertitude relative à la relation future entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, devrait peser sur l'activité.

Les pays émergents et en développement enregistreraient une croissance de 4,9% et continueraient de présenter des perspectives différenciées. Plusieurs grands pays émergents notamment le Brésil

(1,3%) et l'Inde (7,7%) enregistreraient une relative amélioration de l'activité économique.

La croissance en Afrique Subsaharienne connaîtrait une reprise (3,5% en 2018 contre 2,7% en 2017) portée principalement par des facteurs particuliers dans les plus grands pays, qui ont fait face à des conditions macroéconomiques difficiles en 2016. Après une croissance modeste de 0,8% en 2017 en raison des perturbations dans le secteur pétrolier, conjuguées à des pénuries de devises, d'électricité et de carburants, la production au Nigéria devrait augmenter de 1,9% en 2018 grâce à un redressement de la production pétrolière, à une croissance persistante dans l'agriculture et à une augmentation de l'investissement public. En Afrique du Sud, une reprise modeste est attendue, avec une prévision de croissance de 1,2 % en 2018, grâce au rebond des prix des produits de base, à une amélioration de la situation sur le plan de la sécheresse et à l'expansion des capacités de production d'électricité.

Tableau 17: Cours des matières premières de 2016 à 2018

PRODUITS	2016	2017	2018 (prév)
Café (F CFA/kg)	1 231,9	1 356,3	1 271,2
Cacao (F CFA/kg)	1 714,1	1 148,7	1 084,1
Coton (F CFA/kg)	969,9	1 061,6	974,1
Caoutchouc (F CFA/kg)	973,4	1 198,6	1 087,7
Huile de palme	379,2	372,4	346,7
Pétrole brut (F CFA/baril)	25 389,6	29 240,2	27 971,9
Or (F CFA/once)	739 901,3	729 095,0	720 082,9

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO,, Août 2017) DGE/ DPPSE

I.2- L'environnement national

Après les chocs dus à la chute des cours du cacao, à la remontée des prix du baril de pétrole et aux revendications sociales, l'année 2018 devrait retrouver un environnement socio-économique national normal et stable. La mise en œuvre des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la politique volontariste du Gouvernement d'investir dans les secteurs moteurs de croissance devraient se poursuivre.

Ainsi, après un taux de croissance de 8,1% en 2017, la performance économique en 2018 serait marquée par un taux de croissance de 8,3% dont les supports du côté de l'offre seraient principalement l'agriculture vivrière, l'énergie, les BTP et les services et du côté de la demande les investissements et la consommation finale.

I.2.1- Du côté de l'offre

Les différentes évolutions de l'offre se présentent comme suit :

I.2.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait s'accélérer de 6,6% grâce à la progression de la production vivrière (+8,2%) et la consolidation de l'agriculture d'exportation (+4,8%). Il bénéficierait de la poursuite des investissements dans le secteur agricole et d'un meilleur traitement phytosanitaire des plantations ainsi que d'une amélioration des voies de desserte et des prix rémunérateurs.

I.2.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 9,5% soutenu par les BTP (+21,0%), l'énergie (+12,0%), les autres industries manufacturières (+7,2%), l'extraction minière (+5,2%), et l'industrie agro-alimentaire

(+8,0%). En outre, l'activité industrielle serait soutenue par les investissements publics à travers les Partenariats Publics Privés (PPP) en maturité, l'augmentation des capacités de production, de nouvelles installations et de la dynamique des demandes nationale et externe.

I.2.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire évoluerait de 9,7%, grâce à l'ensemble de ses sous-composantes que sont le transport (+9,0%), les télécommunications (+8,7%), le commerce (+9,0%) et les autres services (+10,5%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

I.2.1.4- Les droits et taxes

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 7,0%, grâce notamment aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

I.2.1.5- Le secteur non marchand

Le secteur non marchand devrait progresser de 3,1% sous l'impulsion des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite de la politique de scolarisation obligatoire et de santé pour tous.

I.2.2- Du côté de la demande

La demande en 2018 serait tirée par l'affermissement des investissements (+15,5%) et la consolidation de la consommation finale (+6,6%).

Les investissements seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics (infrastructures socioéconomiques, logements sociaux, Métro

d'Abidjan, etc.) et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturiers et de la construction. Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 22,8% et le taux d'investissement public à 6,9%.

Quant à la **consommation finale** (+6,6%), elle bénéficierait de la hausse des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les **importations de biens et services** progresseraient de 6,1% en 2018, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Les **exportations de biens et services** seraient en hausse de 5,7% en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières et des produits transformés.

L'**inflation** serait contenue à 2,0% en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la stabilité des prix des produits pétroliers, à un meilleur approvisionnement des marchés des autres biens de consommation finale et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 18 : Cadrage macro-économique 2015-2018

Croissance en volume en %	2015	2016	2017	2018 (Prév.)
PIB réel	8,8	8,3	8,1	8,3
Secteur Primaire	2,9	-1,1	9,9	6,6
Secteur Secondaire	8,3	15,2	7,3	9,5
Secteur Tertiaire	8,2	10,4	9,1	9,7
Secteur non marchand	7,7	3,6	3,8	3,1
Consommation finale	12,5	9,4	6,8	6,6
FBCF	14,6	15,2	11,3	15,5
Exportation de biens et services	6,9	-5,9	7,4	5,7
Importation de biens et services	15,9	1,0	6,1	6,1
Déflateur du PIB	3,1	1,6	1,2	1,3

Source : DGE/DPPSE

I.2.3.- La balance des paiements⁴

Pour l'année 2018, l'excédent du **solde global** ressortirait à 129,0 milliards (0,5% du PIB) contre 438,1 milliards (1,9% du PIB) en 2017, dû à la détérioration du déficit du compte courant (-1,2% du PIB).

Le déficit du **compte courant** proviendrait en grande partie de l'aggravation du solde déficitaire des services ainsi que ceux des revenus primaire et secondaire. En effet, les importations devraient continuer de croître plus vite du fait de l'accélération de la mise en œuvre du PND (2016-2020) et les exportations devraient augmenter, mais à un rythme moindre.

⁴ Prévisions de la DPPSE

Quant aux **services**, le solde structurellement déficitaire devrait s'accroître, en liaison avec la hausse des paiements dus aux non-résidents au titre du fret et des autres services aux entreprises.

Le déficit du **solde du revenu primaire** se creuserait en raison de l'accroissement des paiements des revenus d'investissements consécutifs à la croissance des passifs au titre des IDE reçus et des investissements de portefeuille.

Le **solde du revenu secondaire** devrait se dégrader, du fait de l'augmentation des prélèvements communautaires et de la hausse des transferts des migrants à destination de l'étranger.

Tableau 19 : Balance des paiements 2016-2018

En milliards de F CFA	2016	2017	2018 (prév.)
Compte des transactions courantes	-236,2	-278,6	-314,2
Biens	1 877,8	1 980,8	2 118,0
Services	-1 233,7	-1 310,8	-1 398,5
Revenus	-653,9	-697,2	-758,2
Transfert courants	-226,4	-251,4	-275,5
Compte de capital	105,9	195,4	248,9
Transferts de capital	105,9	195,4	248,9
Acquisitions et cessions d'actifs	0,0	0,0	0,0
Compte financier	49,9	-521,3	-194,3
Investissements directs	-310,8	-332,2	-364,3
Investissements de portefeuille	-359,1	-754,4	-309,6
Autres investissements	719,8	565,3	479,6
Erreurs et omissions nettes	0	0	0
Solde global	-180,1	438,1	129,0
Variation des AEN	180,1	-438,1	-129,0
Financement exceptionnel	0	0	0

Sources : BCEAO, DGE/ DPPSE

⁵ Prévisions de la DPPSE

I.2.4.- La situation monétaire⁵

La situation monétaire en 2018 serait caractérisée par un accroissement de la masse monétaire de 11,5% pour s'afficher à 10 623,1 milliards dont 2 847,0 milliards pour la circulation fiduciaire et 7 776,1 milliards en ce qui concerne les dépôts en banques.

Les avoirs extérieurs nets progresseraient de 129,0 milliards en se situant à 2 376,0 milliards en 2018, soit une hausse de 5,7% par rapport à 2017, en liaison avec le dynamisme des exportations et la mobilisation de ressources extérieures.

Le crédit intérieur s'élèverait à 8 657,1 milliards après 7 663,2 milliards en 2017, soit une progression de 13,0%. Cette hausse serait tirée majoritairement par les crédits à l'économie qui s'élèveraient à 6 943,2 milliards (+16,9%).

La PNG ressortirait à 1 713,9 milliards au terme de l'année 2018, contre 1 724,6 milliards en 2017, soit un désendettement net de 10,7 milliards qui résulterait des effets conjugués de la baisse des dettes et de la hausse des créances.

II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2018

Les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2018 sont basées sur un taux de croissance du PIB de 8,1%.

II.1- Les recettes totales et dons

Les recettes totales et dons passeraient de 4 573,4 milliards en 2017 à 4 969,7 milliards en 2018. Ils se décomposent en recettes fiscales

(3 803,2 milliards), en recettes non fiscales (627,0 milliards) et en dons (300,4 milliards).

II.1.1- Les recettes fiscales⁶

Les recettes fiscales sont prévues à 3 803,2 milliards en 2018 contre 3 437,7 milliards en 2017. Les actions menées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources seront poursuivies. Il s'agit notamment de la réorganisation de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ; du fonctionnement optimal de la procédure de télé déclaration instituée depuis 2015 ; de l'informatisation de la gestion des exonérations et des remboursements de crédits de TVA, de l'amélioration de la prise en charge des marchandises aux bureaux frontières, ainsi que de l'intensification de la lutte contre la fraude par l'installation des ponts bascules et la mise en service des nouveaux scanners.

Par régie financière, les projections se présentent comme suit :

Les recettes de la DGI sont projetées à 2 049,7 milliards et se décomposeraient selon les principales natures d'impôts de la façon suivante :

- **l'impôt BIC hors pétrole** passerait de 299,1 milliards en 2017 à 348,7 milliards en 2018, en relation avec le regain d'activité en 2017 ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2018, une hausse de 71,9 milliards par rapport au niveau à fin 2017 pour se situer à 538,5 milliards compte tenu de la relance de la politique de l'emploi et des recrutements dans les secteurs

sociaux de la santé et de l'éducation, de la poursuite de la politique de déblocage, des avancements judiciaires dans l'administration publique ;

- **la TVA intérieure** est projetée à 452,9 milliards en 2018, en hausse de 76,0 milliards par rapport à 2017. Outre la prise en compte de l'accroissement de la consommation finale induite par la hausse des revenus, cette projection intègre les actions de renforcement des contrôles.

Les recettes du Trésor sont prévues pour 9,4 milliards contre une estimation à fin 2017 de 8,5 milliards. Les impôts directs sont projetés à 7,8 milliards et les impôts sur biens et services sont projetés à 1,7 milliard.

Les recettes de la DGD, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et des taxes à l'exportation, sont prévues pour s'établir à 1 744,1 milliards en 2018.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse en rapport avec l'augmentation des volumes de mise à la consommation de gazoil, de super carburant et de pétrole lampant. Ainsi pour 2018, ces taxes sont projetées à 415,0 milliards ;
- **Les taxes sur les marchandises générales** enregistreraient une hausse, en raison de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 875,3 milliards ;

⁶ n/c les recettes affectées des Collectivités et structures étatiques

- **Les taxes à l'exportation**, quant à elles, se situeraient à 363,9 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont prévues à 627,0 milliards en 2018 contre 600,6 milliards en 2017, en tenant compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale et celui de la mise en œuvre de la stratégie de la masse salariale.

II.2- Les dons

S'agissant des dons, ils ressortiraient à 300,4 milliards en 2018 après un niveau attendu de 343,1 milliards en 2017. Ils prennent uniquement en compte les projets ayant des conventions signées.

II.3- Les dépenses publiques⁷

Les dépenses totales et prêts nets sont estimés à 5 924,5 milliards en 2018 contre 5 625,4 milliards en 2017, soit une hausse de 299,1 milliards. Cette augmentation serait liée notamment à la prise en compte de la totalité de l'impact financier du déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble des fonctionnaires, de l'impact financier de la hausse des tarifs d'électricité instituée depuis juillet 2015. En outre, les investissements connaîtraient une hausse du fait de la mise en œuvre d'importants programmes tels que « l'école pour tous » avec notamment la construction et l'extension des Universités, la construction de 3000 classes.

⁷ n/c la contrepartie des recettes affectées qui ne figuraient pas dans les dépenses du TOFE

II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes s'élèveraient à 3 370,5 milliards contre 3335,0 milliards en 2017, soit une hausse de 1,1%. L'exécution projetée des principales composantes des dépenses courantes se déclinera comme ci-après :

Les charges salariales devraient passer de 1 512,2 milliards en 2017 à 1 635,4 milliards en 2018, soit une hausse de 123,2 milliards (+8,1%) afin de prendre en charge les recrutements ordinaires ainsi que les impacts financiers de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.

Les subventions et transferts sont projetés à 385,8 milliards en 2018. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités, au secteur électricité et à la filière coton.

Les dépenses de fonctionnement s'afficheraient à 1 019,3 milliards, soit une baisse de 117,0 milliards par rapport à 2017. Cette baisse s'explique en partie par la baisse des frais et commissions sur la dette.

II.3.2- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établiraient à 1 785,5 milliards en 2018 contre 1 612,0 milliards en 2017, soit une hausse de 173,5 milliards (+10,8%) prenant en compte les priorités du PND II traduites dans le PIP. Les financements sur ressources extérieures représenteraient 42,9%.

II.4- La dette publique

Au niveau de la dette publique, les prévisions de service pour 2018 se situent à 1 547,3 milliards dont 628,3 milliards pour la dette extérieure et 919,0 milliards pour la dette intérieure, soit une hausse de 102,4 milliards par rapport au service estimé de 2017. Ce service représente 34,9% des recettes intérieures et 6% du PIB contre respectivement 34,2% et 6,1% en 2017.

S'agissant du service de la dette intérieure, il est prévu à 919,0 milliards et comprend :

- 37,2 milliards pour la BCEAO ;
- 72,4 milliards pour les Banques commerciales ;
- 186,4 milliards de bons du Trésor ;
- 233,4 milliards d'emprunts obligataires ;
- 328,3 milliards d'obligation du Trésor ;
- 44,1 milliards de SUKUK ;
- 12,2 milliards de commissions et frais sur les titres publics.

Concernant la dette extérieure, le service prévisionnel en 2018 est de 628,3 milliards. Il se répartit de la manière suivante :

- 136,1 milliards dus aux multilatéraux ;
- 201,7 milliards dus au Club de Paris dont 147,6 milliards de C2D ;
- 246,6 milliards dus aux commerciaux dont 241,2 milliards au titre des Eurobonds ;
- 41,8 milliards dus aux autres bilatéraux.

Le solde budgétaire global afficherait un déficit de 954,8 milliards (3,7% du PIB) en 2018 contre 4,5% en 2017. Ce déficit serait financé par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier

sous régionaux prévues à 1 263,2 milliards, des appuis budgétaires de 243,0 milliards et des prêts projets pour 620,9 milliards.

III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2018

En vue d'atteindre les objectifs du PND 2016-2020, les réformes économiques et financières s'articuleront, autour des piliers suivants : (i) le renforcement de la gestion des finances publiques, (ii) l'assainissement du secteur public, (iii) le développement du secteur financier et (iv) le renforcement de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé.

La poursuite du renforcement **de gestion des finances publiques** sera une priorité. A cet égard, les actions suivantes seront menées : (i) la poursuite de la modernisation de la gestion des finances publiques conformément à la stratégie de mise en œuvre des réformes budgétaires 2017-2019, (ii) la poursuite de la modernisation du système de passation des marchés publics à travers la dématérialisation des procédures et le renforcement des capacités des acteurs, (iii) l'amélioration de l'articulation entre les différents outils de programmation et de budgétisation des investissements publics, et détails des autres mesures suite à l'évaluation PIMA, (iv) la poursuite de la mise en œuvre des mesures visant à renforcer la gestion des risques budgétaires, (v) l'amélioration de la gestion de la trésorerie par l'effectivité du Compte Unique du Trésor (CUT), (vi) la poursuite de la mise en œuvre des travaux d'élaboration du TOFE selon le MSFP 2001/2014.

Encadré 1 : Risques budgétaires

Selon le FMI, un **risque budgétaire** est au sens large, tout élément susceptible d'entraîner un changement par rapport aux prévisions. Sur cette base, les risques budgétaires sont classifiés en deux grandes catégories.

Les aléas budgétaires spécifiques qui sont relatifs aux obligations financières explicites ou implicites que l'Etat pourrait être amené à supporter, conditionnellement à la survenance d'évènements incertains.

Les chocs macroéconomiques qui concernent les changements imprévus sur des variables macroéconomiques qui ont un impact plus ou moins direct sur les finances publiques.

Ainsi, les principaux facteurs identifiés comme risques macroéconomiques auxquels l'économie ivoirienne pourrait être confrontée sont (i) la fluctuation des cours des matières premières notamment le cacao et le pétrole, (ii) les chocs sur la croissance économique, (iii) la volatilité du taux de change (FCFA/\$), (iv) les taux d'intérêt et (v) l'inflation.

De ceux-ci, **la volatilité des cours du cacao ou du pétrole présente un risque important de survenue** et impacterait le budget de l'Etat.

En effet, une baisse des prix du cacao à l'international induit une contraction des recettes publiques. Ce résultat est corroboré par l'analyse en équilibre général calculable dynamique (CODIMO 1.0 version dynamique du MEF).

De même une hausse des cours du pétrole contribue à éroder les recettes publiques à travers le mécanisme de subvention des prix des produits pétroliers ; toutefois, l'incidence sur les recettes serait atténuée par une augmentation des revenus du pétrole.

Pour ce qui est des autres risques notamment les variations inattendues de l'inflation et des taux d'intérêts leur probabilité d'occurrence reste faible.

Concernant **l'assainissement du secteur public**, les actions suivantes seront menées : (i) la poursuite du processus de privatisation, (ii) la poursuite des efforts pour l'amélioration de l'équilibre financier du secteur électricité, (iii) l'accroissement de

l'offre d'électricité par l'amélioration continue de l'équilibre financier du secteur énergie en vue de soutenir le dynamisme de l'économie, (iv) la poursuite de la restructuration des entreprises du secteur des hydrocarbures (PETROCI, SIR), (v) la poursuite de la mise en œuvre des plans stratégiques des entreprises publiques du secteur des transports et, (vi) l'amélioration du reporting du Conseil café-cacao.

S'agissant du **développement du secteur financier**, les réformes seront relatives à la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur. A cet effet, les actions suivantes seront menées : (i) la poursuite de l'assainissement du secteur de la microfinance, (ii) le renforcement de l'opérationnalité du Bureau d'Information sur le Crédit (BIC), (iii) la finalisation de la mise en œuvre de sa stratégie de redimensionnement du portefeuille des banques publiques, (iv) l'achèvement de la recapitalisation et la restructuration d'une banque publique.

Le renforcement de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé ont trait à : (i) l'amélioration de l'attractivité de l'économie à travers la poursuite de la mise en œuvre des réformes sur le climat des affaires « Focus Doing Business », (ii) la participation du secteur privé au « PND 2016-2020 », (iii) la promotion du cadre de dialogue Etat-Secteur privé à travers le renforcement du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé (CCESP), (iv) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur privé par la réduction des coûts des facteurs, (v) l'essor et la modernisation du secteur des PME/PMI afin de créer plus d'emplois notamment pour les jeunes.

Encadré 2: Amélioration du climat des affaires en 2017 et 2018

Sur la période 2017-2018, plusieurs réformes seront finalisées, à travers notamment :

Création d'entreprise

- réaliser la création d'entreprise en ligne en Côte d'Ivoire ;
- mettre en ligne les informations relatives aux licences et permis d'affaires ;
- régulariser les entreprises anciennement immatriculées en leur attribuant un identifiant unique ;
- dématérialiser progressivement la délivrance des licences et permis d'affaires (agréments, certificats, autorisations).

Commerce frontalier

- finaliser la pleine opérationnalité du Guichet Unique du Commerce Extérieur et du Commerce Transfrontalier ;
- achever la mise en œuvre du portail web d'informations commerciales.

Exécution des contrats

- réduire les délais d'exécution des décisions de justice à 90 jours ;
- rendre opérationnel le module des activités judiciaires au Tribunal de Commerce.

Règlement de l'insolvabilité

- créer un site internet dédié à la publication des informations sur les procédures d'insolvabilité et la réalisation des ventes aux enchères en ligne ;
- mettre en place un dispositif de soutien économique aux entreprises en redressement judiciaire.

Services à l'Investisseur

- mettre en place le Portail Unique de services à l'investisseur.

Paiement des Impôts et taxes

- mettre en œuvre le télépaiement des impôts, taxes et cotisations sociales ;
- mettre en œuvre la télé-liasse fiscale.

CONCLUSION GENERALE

Le Rapport Economique et Financier 2018 montre l'impact positif de la mise œuvre des actions entreprises par le Gouvernement, avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2016-2020. Ainsi, l'année 2016 est caractérisée par une activité économique dynamique et soutenue, grâce à la stratégie de croissance axée sur les investissements et la consolidation des activités manufacturières. L'amélioration du climat des affaires et la mise en œuvre énergique des projets contenus dans le PND 2016-2020 ont porté le taux de croissance à 8,3% après 8,8% en 2015.

S'appuyant sur un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2017 et en 2018 respectivement à 8,1% et 8,3%. La consolidation de la croissance en 2017 et 2018 s'appuierait au niveau de l'offre sur l'agriculture, les activités manufacturières, la construction, l'énergie, les services en général et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

Les objectifs prioritaires assignés à la Loi de Finances 2018 participent d'une logique de continuité des réformes et visent, notamment, la consolidation de la confiance dans l'économie nationale, l'accélération de son industrialisation ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de son attractivité auprès de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux. En effet,

cette transformation structurelle de l'économie multipliera les opportunités de création de richesses et d'emplois.

Les finances publiques en 2018 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global qui serait de -3,8% du PIB contre -4,5% en 2017. Cette amélioration proviendrait d'une bonne tenue des recettes totales et dons et d'une maîtrise des dépenses totales et prêts nets. Toutefois, les dépenses intègrent la prise en compte de la totalité de l'impact financier du déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble des fonctionnaires et la mise en œuvre de programmes tels que « l'école pour tous ».

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

La mise en œuvre effective et efficace des réformes et le renforcement des partenariats public-privé permettraient de réduire les fragilités structurelles et de faire face aux chocs externes. En outre, les efforts de bonne gouvernance détermineront la mesure et la vitesse avec lesquelles des progrès réels pourraient être inscrits sur la voie de l'émergence économique et sociale à l'horizon 2020.